République et canton de Genève

Projet de budget

Budget d'investissement par politique publique

Tome 2

2025

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	3
Introduction à la lecture du document	11
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	17
A - Autorités et gouvernance	19
B - Etats-majors et prestations transversales	27
C - Cohésion sociale	39
D - Culture, sport et loisirs	47
E - Environnement et énergie	53
F - Formation	65
G - Aménagement et logement	83
H - Sécurité et population	91
I - Impôts et finances	99
J - Justice	103
K - Santé	107
L - Economie et emploi	117
M - Mobilité	121
Récapitulations chiffrées	149
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	177
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	181
A - Autorités et gouvernance	183
C - Cohésion sociale	184
E - Environnement et énergie	185
F - Formation	187
G - Aménagement et logement	188
L - Economie et emploi	189
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	191
Annexes	199
1. Récapitulation des investissements par politique publique	201
2. Tableau des investissements par loi et catégorie	205
3. Investissements par nature	213
4. Projets inscrits au projet de budget sans base légale votée	217
5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	221
6. Synthèse des lois d'investissement à boucler	227
7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF	231

Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

Les investissements nets inscrits au projet de budget (PB) 2025 s'élèvent à 716 millions, en hausse de 20 millions par rapport au budget (B) 2024 (+3%).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 756 millions, tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à 40 millions.

(en millions de francs)	B 2024	PB 2025	Ecart
Dépenses d'investissement	731	756	25
Recettes d'investissement	35	40	4
Investissements nets	**696**	**716**	**20**
Dépenses des prêts du PA	19	16	-4
Recettes des prêts du PA	9	6	-3
Prêts du PA nets	**10**	**9**	**-1**

Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif (PA).

Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

1 Historique et évolution des investissements

Le PB 2025 confirme la volonté du Conseil d'Etat de soutenir le développement des infrastructures indispensables à la croissance économique et démographique du canton et de sa région. Les axes importants restent l'accès à l'éducation, la mobilité, la santé ainsi que les transitions écologique et numérique.

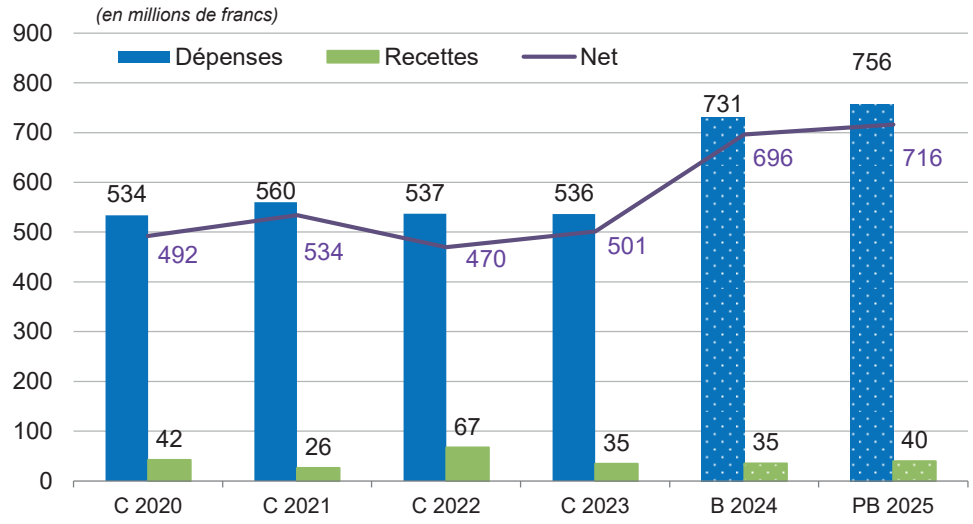

2 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2025

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 72% des moyens mis en œuvre : *F - Formation, M - Mobilité, B - Etats-majors et prestations transversales* et *K - Santé.*

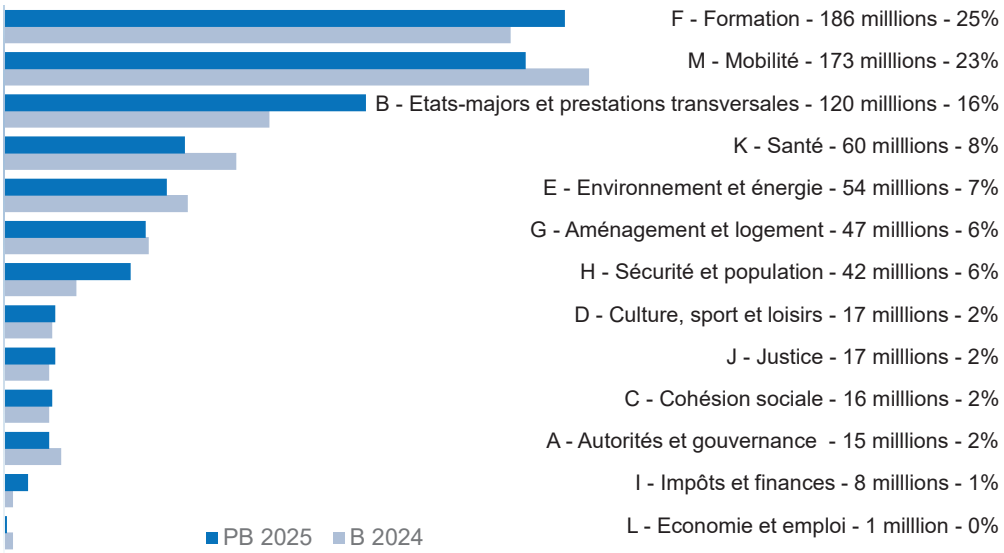

F - Formation : 186 millions (B 2024 : 168 millions)

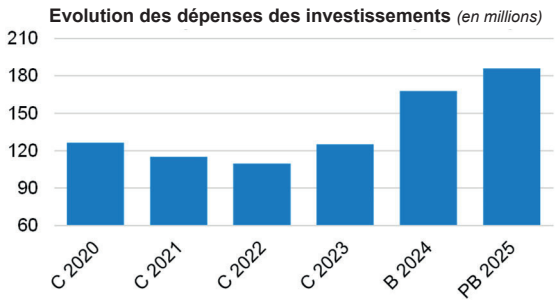

Les dépenses dans le domaine de la **formation** progressent pour atteindre 186 millions.

La construction de la haute école de santé à Champel (21 millions) continue et le chantier de l'école Noëlla Rouget à Meyrin (15 millions) démarre.

Le projet d'extension de sept cycles d'orientation sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix continue (18 millions) avec notamment la mise en service des pavillons aux CO Cayla et Sécheron, ainsi que la finalisation des travaux du CO Golette.

Les autres principaux chantiers concernent les travaux des 5ème et 6ème étapes du CMU avec la mise en service de la zone aquatique et du laboratoire de virologie, la finalisation des travaux de sécurisation des façades et la réalisation des aménagements extérieurs (12 millions) ainsi que la rénovation du bâtiment central d'Uni Bastions (12 millions).

En matière de renouvellement, l'OCBA prévoit 42 millions pour la rénovation des bâtiments scolaires, tandis que le DIP et les hautes écoles estiment le renouvellement de leurs équipements à 34 millions.

M - Mobilité : 173 millions (B 2024 : 194 millions)

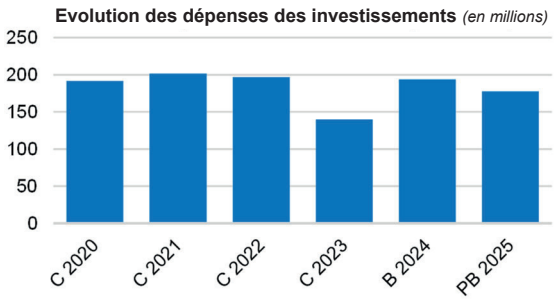

Les dépenses dans le domaine de la **mobilité** s'élèvent à 173 millions.

Les études et les réalisations pour l'extension du réseau des transports publics se poursuivent (39 millions), notamment pour le prolongement du tram entre Genève et Saint-Julien (5 millions), la ligne de tramway entre les Nations et le Grand-Saconnex (5 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (9 millions).

Les projets d'agglomération (35 millions), la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce (5 millions) et les études et réalisations d'infrastructures ferroviaires (5 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité.

Le crédit de renouvellement de l'OCGC et de l'OCT prévoit 39 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, et des infrastructures et équipements nécessaires à la circulation, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat cofinancera l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (40 millions).

B - Etats-majors et prestations transversales : 120 millions
(B 2024 : 88 millions)

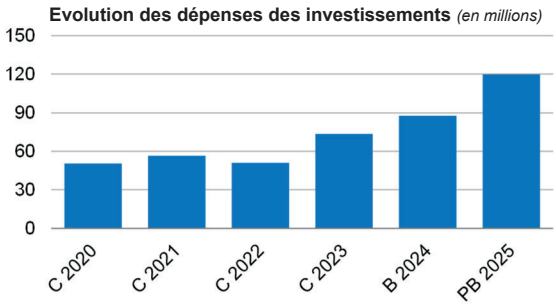

Cette politique publique est essentiellement constituée des crédits de renouvellement de l'OCSIN (56 millions) et de l'OCBA (16 millions) ainsi que des programmes en faveur de la transition écologique des bâtiments propriété de l'Etat (35 millions).

Le remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques continue (4 millions), ainsi que les investissements visant à favoriser le travail à distance des collaborateurs de l'administration (3 millions).

K - Santé : 60 millions (B 2024 : 77 millions)

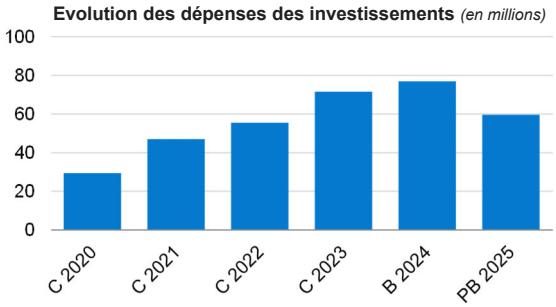

Les dépenses dans le domaine de la **santé** s'élèvent à 60 millions.

Dans le cadre de l'externalisation du DataCenter « Opéra », les HUG sélectionneront l'hébergeur et démarreront les travaux de migration des données (6 millions). La quatrième étape du projet de rénovation et agrandissement de la maternité se poursuit (5 millions). Des subventions d'investissement aux HUG

sont prévues pour la fin des travaux de rénovation et d'agrandissement des blocs opératoires (4 millions).

Les études pour la construction de l'hôpital des enfants continuent (3 millions).

L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent pour le développement des outils de gestion de la santé numérique (1 million).

Les HUG continuent l'entretien des bâtiments et le renouvellement des équipements médicotechniques et informatiques (32 millions).

Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), la construction du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) (17 millions), le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le secteur du PAV (16 millions), ainsi que le versement de subventions pour des projets d'assainissement énergétique de bâtiments réalisés par des tiers (15 millions).

3 Investissements par catégorie

(en millions de francs)	B 2024	PB 2025	Ecart
Crédits d'ouvrage	430	433	3
Crédits de renouvellement	281	306	25
Dotations	17	17	0
Prêts ferroviaires	3	0	-3
Dépenses d'investissement	**731**	**756**	**25**

Les dépenses d'investissement prévues pour 2025 sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (57%) et des crédits de renouvellement (40%). Le solde est composé des dotations (2%) aux FIDP (Fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif.

3.1 Crédits d'ouvrage

Les dix principaux projets inscrits au projet de budget 2025 concentrent 33% des dépenses totales inscrites au budget et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées :

Projets *(en millions de francs)*	**Politique publique**	**PB 2025**	
Électrification de la flotte de véhicules des TPG	M	40	5%
Construction lignes transports publics	M	39	5%
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	M	35	5%
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	B	35	5%
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	F	21	3%
Extension de 7 cycles d'orientation (CO)	F	18	2%
Bâtiment UDIPA (ex-police internationale)	H	17	2%
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	E	16	2%
Subventions pour l'assainissement énergétique	E	15	2%
Ecole Secondaire II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget)	F	15	2%
Total		**251**	**33%**

Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

3.2 Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement financent, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants.

Les dépenses de renouvellement au PB 2025 s'établissent à 306 millions et sont en hausse de 25 millions par rapport au B 2024.

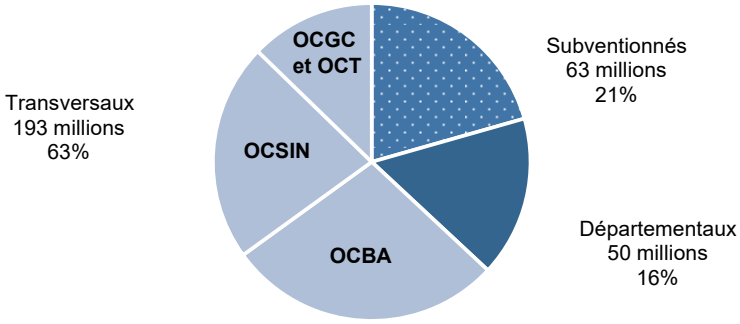

Les crédits de renouvellement transversaux concernent l'office cantonal des bâtiments (28%), l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (22%) et de l'office cantonal du génie civil et l'office cantonal des transports (13%).

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 21% des dépenses, principalement pour les HUG (32 millions) et l'université de Genève (16 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 16% restant.

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Conformément aux lois votées, les engagements fermes passés jusqu'à fin 2024 pourront être comptabilisés sur l'exercice 2025 (10 millions prévus au projet de budget 2025).

3.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2025 s'établissent à 40 millions, soit 5 millions de plus que le budget 2024.

Projets *(en millions de francs)*	**B 2024**	**PB 2025**
Projets d'agglomération, génération 1 à 4	3	10
Archives d'Etat de Genève	4	6
Construction lignes transports publics	8	6
Relocalisation de la caserne des Vernets	11	5
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	3	5
Crédits de Renouvellement	3	3
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	0	2
Rénovation d'Uni Bastions	1	1
Mesures OPB	1	1
Quartier de l'Etang	1	0
Total	**35**	**40**

Les recettes concernent principalement les subventions fédérales à recevoir suite à la progression des projets d'agglomération, ainsi que des subventions à recevoir dans le cadre des constructions de lignes de transports publics.

Le projet de relocalisation de la caserne des Vernets percevra, de la part des investisseurs, le solde de leur participation au financement de l'ouvrages militaires. A ceci s'ajoutent des subventions pour les Archives d'Etat.

4 Composition du budget et taux de réalisation

Le projet budget des investissements comprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de validation par le Conseil d'Etat.

Le projet de budget 2025 est composé à 98% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 16 millions de dépenses, soit 2% des investissements bruts. La liste exhaustive de ces projets est présentée à l'annexe 4 du présent tome.

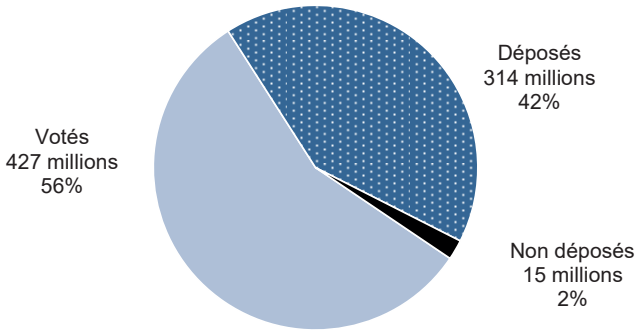

Le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et le traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier. En conséquence, des dépenses planifiées peuvent être reportées ultérieurement en induisant des écarts avec les calendriers initialement prévus.

Par ailleurs, dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

Le taux de réalisation moyen des dépenses (rapport entre les dépenses réalisées et celles budgétisées) des cinq dernières années s'élève à 73%.

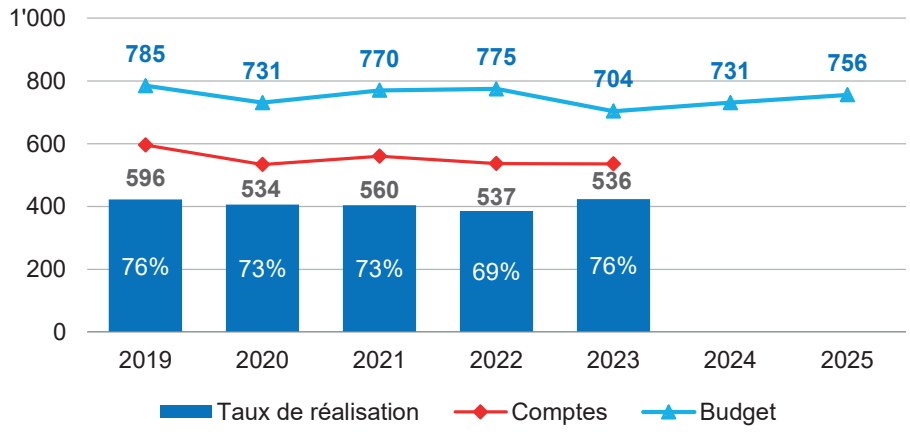

Introduction à la lecture du document

Introduction à la lecture du document (tome 2)

La présentation du budget est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

Crédits d'ouvrage et d'acquisition
Cette catégorie comprend des crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

Crédits de renouvellement
Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

Dotations
Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

Prêts ferroviaires
Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

  Il s'agit de :

  - prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
  - prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 13 politiques publiques.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte,
- principaux projets et priorités,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total[1], cumul au 31/12/2023, budget 2024, projet de budget 2025),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2025,
- les objectifs annuels 2024.

[1] Le crédit total correspond à la dernière estimation connue au moment de la préparation du présent tome (statut au 15/08/2024). Ce dernier pourrait varier durant l'élaboration et l'examen des projets de lois par le Grand Conseil.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->M)

- 1 – Crédit d'ouvrage
  - Loi (ou PL) xxxxxx
    - Investisseur 1
    - Investisseur 2
    - …
  - …
- 2 – Crédit de renouvellement
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - …
- 3 – Dotation
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - …
- 4 – Prêts ferroviaires
  - Loi (ou PL) xxxxxx
  - …

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

10	Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
19	Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)
20	Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé
29	Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire)
30	Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé
39	Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer
40/48	Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
B	Budget
CO	Cycle d'orientation
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PB	Projet de budget
PL	Projet de loi
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève

Investissements par politique publique

(hors prêts du patrimoine administratif)

A - Autorités et gouvernance

Dépenses totales 2025 : 15,1 millions (Budget 2024 : 18,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Recevoir les décomptes finaux des entreprises en charge de la construction du nouveau bâtiment des archives d'Etat et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.

Poursuivre les aménagements extérieurs du bâtiment suite au transport des archives.

b) Système d'information et de communication

Finalisation du déploiement de la nouvelle version du système d'information NOVA (anciennement Aigle) pour le Conseil d'Etat.

Concernant le système d'information et de communication des droits politiques, finaliser l'application de gestion des électeurs (ICARE) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

Adapter le Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec la solution de vote électronique de la Poste Suisse.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre les projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements des salles de commissions et de la salle du Grand Conseil.

Finaliser l'aménagement de l'équipement mobilier, audiovisuel et informatique du nouveau bâtiment des Archives d'Etat.

Renouveler le mobilier obsolète des différents services liés à cette politique publique en favorisant l'échange et la polyvalence.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000	16%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2025
Finaliser le déploiement du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements.

Objectifs annuels 2024
Déployer la version du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements, après la mise en production de la version NOVA (nouvel Aigle) pour le Conseil d'Etat.

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	920'000	0	200'000	420'000	46%	220'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Finaliser les acquisitions de mobilier et d'équipement audiovisuel pour les bureaux et les différentes salles de ce nouveau bâtiment.

Objectifs annuels 2024
Acquérir les premiers équipements mobiles et audiovisuels pour le nouveau bâtiment en vue du déménagement qui devrait débuter à l'automne 2024.

A - Autorités et gouvernance

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	230'000	0	170'000	30'000	13%	-140'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Installer les équipements télécom, réseau y compris le câblage et les postes de travail pour le bâtiment des archives.

Objectifs annuels 2024
Entreprendre l'implémentation des installations informatiques.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'100'000	42'238'540	12'000'000	5'800'000	9%	-6'200'000
Recettes	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	22%	1'829'742

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'100'000 francs, pour les équipements est de 920'000 francs et pour l'informatique et la téléphonie est de 230'000 francs.
Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2025
Recevoir les décomptes finaux des entreprises et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.
Reprise éventuelle des aménagements extérieurs suite au transport des archives.
Percevoir la dernière tranche des subventions.

Objectifs annuels 2024
Terminer les travaux d'installations techniques de second œuvre dans l'Arsenal.
Terminer les travaux d'aménagements extérieurs du nouveau dépôt.
Finaliser l'installation des compactus dans les dépôts.
Remettre l'ouvrage aux utilisateurs à l'automne.
Commencer les déménagements des documents d'archives et des bureaux.
Percevoir la tranche annuelle de subvention.

A - Autorités et gouvernance

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000	12%	800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2025
Finaliser l'application de gestion des électeurs ICARE (Interface de Constitution et d'Accès aux Rôles Electoraux) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

Objectifs annuels 2024
Refondre l'application de comptage des voix (élections et votations) et préparer les élections communales 2025.

1013504 - Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'130'000	0	0	1'640'000	52%	1'640'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13504, déposé le 05/06/2024, ouvrant un crédit de 3'130'000 francs pour l'intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le Canton de Genève.

Objectifs annuels 2025
Adaptation du Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec le système de Vote Electronique de la Poste Suisse et lancement de l'audit par la Chancellerie fédérale.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789	1%	-1'388'312
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales ainsi que des travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

2013419 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie

CR 0101 - Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	600'000	0	0	120'000	20%	120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13419, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2025
Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements devenus obsolètes des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13420, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.
Un crédit de 100'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Objectifs annuels 2025
Remplacer des bureaux anciens au profit de bureaux assis-debout.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013427 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'500'000	0	0	200'000	13%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13427, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les projets informatiques du secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements de la salle du Grand Conseil et des salles de commissions.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013428 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	200'000	0	0	24'800	12%	24'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13428, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2025
Effectuer le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

A - Autorités et gouvernance

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'600'000	0	0	2'320'000	20%	2'320'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'648'000	0	0	1'829'600	16%	1'829'600
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Commencer les études pour la rénovation de la Mission du Portugal.
Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.
Réaliser les travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

Dépenses totales 2025 : 119,8 millions (Budget 2024 : 87,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les études et travaux relatifs à la transition écologique :

- Optimisation des installations techniques.
- Rénovation énergétique des bâtiments (façades, embrasures, toitures, etc.).
- Substitution des installations de production de chaleur (chauffage à distance, pompes à chaleur, etc.).

Accompagner la transition numérique en réalisant les travaux nécessaires au déploiement des nouveaux outils du travail à distance.

Acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation d'un établissement scolaire pour l'enseignement secondaire II (ES II) à Confignon et d'autres terrains et bâtiments au gré des opportunités.

Poursuivre la mise en place des infrastructures de recharge dans le cadre du projet d'électrification de la flotte de véhicules de l'Etat de Genève.

Poursuivre la rénovation des bâtiments administratifs et l'adaptation des locaux en fonction des besoins.

b) Système d'information et de communication

Soutenir l'Etat dans sa transition numérique.

Maintenir et rénover les actifs mutualisés afin de préserver leur valeur sur trois axes :

- Maîtriser leur obsolescence.
- Renforcer leur sécurité.
- Assurer leur capacité à évoluer.

Ces actifs mutualisés sont gérés par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique à l'intention de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil : il s'agit des infrastructures de télécommunications et informatiques, des postes de travail du personnel, des logiciels standards (bureautique, messagerie, outils collaboratifs, antivirus, etc.), des outils numériques.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat, en particulier dans le domaine des finances et des ressources humaines.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information et à la rupture des services numériques en cas de catastrophe ou de crise.

Contribuer à la mise en œuvre du programme « travailler autrement » de l'administration cantonale, notamment en dotant le personnel des outils nécessaires au télétravail.

Favoriser l'émergence de la science des données au sein de l'administration cantonale.

c) Equipements et autres investissements

Remplacer les véhicules thermiques existants par des véhicules électriques, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Renouveler le mobilier, les équipements et les matériels des services en fonction des besoins de chaque département.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106	1%	-3'690'894
Recettes	18'000'000	14'044'593	2'500'000	1'455'407	8%	-1'044'593

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève.
Des recettes d'investissement sont attendues en provenance du fonds énergie des collectivités publiques administré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2025
Finaliser les travaux de performances énergétiques pour les sites de Lullier, André-Chavanne, CO Voirets et Uni Mail.
Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les actions de performance énergétique (chaleur Hépia Lullier, éclairage CEC André-Chavanne, chaleur et éclairage CO Voirets, éclairage UNI Mail).
Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717	13%	2'963'717
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2025
En prévision du futur projet pour la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (études en cours sur la loi 12988), plusieurs parcelles seront acquises en 2025.
D'autres acquisitions pourraient être réalisées au gré des opportunités.

Objectifs annuels 2024
Acquérir des terrains et bâtiments au gré des opportunités.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000	6%	-1'758'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.
La loi 13191 votée le 27/01/2023 étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2025

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une cinquantaine de bâtiments de l'État de Genève.
Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (env. 24 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 18 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).
Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

Objectifs annuels 2024

Initialiser, concevoir ou réaliser des interventions sur environ 52 bâtiments de l'État de Genève.
Plus spécifiquement, déterminer les faisabilités (env. 3 bâtiments), démarrer et/ou suivre les études (env. 38 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 11 bâtiments) et finaliser des chantiers (10 bâtiments).
Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur 51 bâtiments.

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'200'000	1'031'274	300'000	2'600'000	32%	2'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.
Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, ainsi que le déploiement des équipements informatiques et des moyens d'accès distants.
Mettre en place les outils nécessaires au droit à la déconnexion.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre la modernisation des salles de conférence et des équipements informatiques.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'166'000	71'529	390'000	400'000	34%	10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.
Un crédit de 8'200'000 francs est prévu pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques et un crédit de 1'166'000 francs est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre l'installation des câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

Objectifs annuels 2024
Installer les câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000	2%	5'000'000
Recettes	20'000'000	0	0	4'000'000	20%	4'000'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.
Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les travaux 2024 et en initier de nouveaux (CVSE[1] à Jaques-Dalcroze, CAD[2] au CO Voirets,...). Poursuivre le déploiement des centres de tri dans les bâtiments.
Lancer et réaliser une centaine d'études énergétiques.
Lancer des sondages de toiture pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
Acquérir un pavillon modulaire HPE[3] pour la relocalisation des utilisateurs durant les rénovations.

Objectifs annuels 2024
Finaliser les travaux d'optimisation des ventilations et productions de chaleur des CO Budé et Montbrillant, et aux collèges Calvin et Stitelmann.
Installer des éclairages LED à la bibliothèque d'UNI Sciences II, au CFP Bertrand et au CEC André-Chavanne.
Raccorder au chauffage à distance le CECG de Staël et les CO Drize et Pinchat.
Installer une pompe à chaleur aux collèges de Saussure et Calvin.

[1] CVSE : Chauffage, Ventilation Sanitaire Electricité
[2] CAD : Chauffage à distance
[3] HPE : Haute performance énergétique

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'790'000	0	3'026'000	3'600'000	31%	574'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.
Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025
Le déploiement de véhicules électriques se fait avec un rythme annuel de plus de 60 véhicules, en tenant compte de l'évolution des besoins de chaque office de l'Etat.

Objectifs annuels 2024
Du fait de l'adoption de cette loi en milieu de l'année 2023, l'essentiel des acquisitions prévues au budget 2023 est reporté sur 2024.
L'ambition d'acquisition de véhicules électriques pour l'année 2024 sera de près de 60 véhicules.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'370'000	16'447	474'000	520'000	22%	46'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.
Un crédit de 11'790'000 francs est prévu pour l'achat des véhicules et un crédit de 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025
Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

Objectifs annuels 2024
Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

B - Etats-majors et prestations transversales

1921001 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'000'000	0	0	500'000	4%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 12'000'000 francs, destiné à l'évolution de la plateforme de cyberadministration de 2025 à 2028.

Objectifs annuels 2025
Améliorer l'offre e-démarche.
Améliorer l'espace usager.
Initialiser les travaux permettant l'application du principe du « once-only » (principe de la collecte unique des données des personnes physiques et morales).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129	2%	-3'983'623
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Réaliser et continuer des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Chêne 54, Loëx 167, rue des Gazomètres, David-Dufour, Hôtel des finances.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	600'000	0	0	120'000	20%	120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13420, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.
Un crédit de 600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2025
Permettre les optimisations organisationnelles souhaitées, impliquant des déménagements, par l'acquisition de mobilier neuf.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).
Un crédit de 100'000 francs est prévu pour la politique publique B.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'580'000	0	0	946'000	60%	946'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13422, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique.
Un crédit de 1'580'000 francs est prévu au titre de la politique publique B

Objectifs annuels 2025
Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	821'000	0	0	164'200	20%	164'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13423, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025
Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	120'000	0	0	36'000	30%	36'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13424, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.
Un crédit de 120'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2025
Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000	0	0	20'000	20%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13425, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.
Un crédit de 100'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2025
Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	250'000	0	0	50'000	20%	50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13426, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.
Un crédit de 250'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Objectifs annuels 2025
Effectuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	279'200'000	0	0	55'840'000	20%	55'840'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d’information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	80'455'110	0	0	14'491'022	18%	14'491'022
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

Dépenses totales 2025 : 16,3 millions (Budget 2024 : 15,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

C01	Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale
C02	Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées
C03	Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées
C04	Soutien à la famille et à l'intégration
C05	Actions en matière d'asile et de migration
C06	Protection des personnes adultes sous curatelle

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments (environ une trentaine) exploités par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), afin de les adapter aux besoins de leurs résidents.

b) Système d'information et de communication

Finaliser le développement du projet d'amélioration du système d'information de l'Hospice général (Hg), qui favorisera le travail en mobilité au sein de l'institution.

Poursuivre le projet « Transformation numérique des services » démarré en 2023 à l'Hg, en engageant les phases de réalisation avec l'intégrateur de l'outil de gestion financière sélectionné.

Continuer le déploiement du projet Digiplus qui a démarré en 2024 à l'Hg. Ce projet a pour but de moderniser les outils informatiques de collaboration grâce à des nouvelles technologies d'aide digitale.

Continuer à faire évoluer le système d'information de l'action sociale en initiant la deuxième partie du projet.

Poursuivre le projet de refonte de l'application TAMI, en lien avec la protection des personnes adultes sous curatelle, qui s'inscrit dans le cadre du projet RePAir.

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, les EPI démarreront un projet d'accessibilité au numérique pour ses usagers.

c) Equipements et autres investissements

Garantir le renouvellement des équipements, du mobilier et de l'informatique dans les lieux de prise en charge des personnes handicapées (accueil de jour, résidences et ateliers) gérés par les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et les EPI.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ainsi que ceux des services qui y sont rattachés.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'700'000	1'475'873	1'848'850	904'127	24%	-944'723
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.
Le 26/01/2024, le Grand Conseil a voté la prolongation de la durée du crédit jusqu'à 31/12/2025 (loi 13385, article 9).

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le déploiement de l'application mobile « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires, et le développement de la solution « Parcours » destinée aux collaborateurs.
Décommissionner les anciens modules/applications dès leur remplacement dans « Parcours ».
Accompagner les bénéficiaires à l'utilisation de l'application.
Accompagner les collaborateurs pour l'utilisation de « Parcours ».

Objectifs annuels 2024
Déployer la solution « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires (report d'un des objectifs 2023).
Poursuivre la conception/réalisation de la solution « Portail collaborateurs » destinée aux collaborateurs internes de l'Hospice général.
Préparer le déploiement et l'accompagnement au changement en vue de la mise en service de cette solution « Portail collaborateurs ».

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'500'000	516'664	878'000	1'418'000	32%	540'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025
Engager la phase de réalisation du projet visant l'intégration d'un outil de gestion financière.
Initier les travaux de conduite du changement.

Objectifs annuels 2024
Procéder à l'adjudication pour l'achat de la solution ERP et du contrat intégrateur.
Établir et acter les cibles en matière de refonte des architectures financières (comptabilité analytique, plan comptable) et processus (comptabilité, budget, reporting, etc.).
Engager avec l'intégrateur la phase de conception fonctionnelle et technique de la solution choisie.
Engager la conduite du changement.

C - Cohésion sociale

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'783'000	0	1'000'000	1'000'000	17%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.
Un crédit de 5'783'000 francs est prévu pour l'informatique à l'OCSIN et un crédit de 470'000 francs est prévu pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les activités de conception et, en fonction de leur avancement, débuter les activités de réalisation et les premières livraisons.
Préparer l'accompagnement des équipes aux nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

Objectifs annuels 2024
Débuter la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'046'000	0	1'078'000	2'179'000	31%	1'101'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'046'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025
Déployer la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité des outils de communication, de collaboration et de partage.
Décommissionner Microsoft Skype Entreprise au profit de Microsoft Teams.
Déployer les outils de collaboration et de partage dans une partie des services de l’institution.
Engager la phase de conception du portail informationnel.
Assurer la conduite du changement.

Objectifs annuels 2024
Achever les conceptions fonctionnelles et techniques des outils de communication, de collaboration et de partage, et acquérir les solutions y relatives.
Acter la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité.
Acter la stratégie de conduite du changement.

C - Cohésion sociale

1921068 - Refonte du SIC «action sociale» - 2ème partie

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	25'000'000	0	0	130'000	1%	130'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 25'000'000 francs, destiné à la refonte du système d'information et communication « action sociale » - 2ème partie.

Objectifs annuels 2025
Structuration du programme et initialisation des projets.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

1921080 - EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'390'000	0	0	256'000	18%	256'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 1'390'000 francs, destiné à participer au financement de l'accessibilité au numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025
Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI).
Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'250'000	0	0	3'450'000	20%	3'450'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13426, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.
Un crédit de 17'250'000 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Objectifs annuels 2025
Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées.
Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'450'000	0	0	890'000	20%	890'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C.
Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'612'000	0	0	1'122'400	20%	1'122'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser des travaux de rénovation sur les sites des Tattes et Présinge.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013437 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'000'000	0	0	2'200'000	20%	2'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13437, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 11'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025
Maintenir la valeur du patrimoine des EPI et assurer la continuité des prestations.
Renouveler les équipements et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers et des lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations courantes pour garantir un environnement sécurisé.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

C - Cohésion sociale

2013438 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'000'000	0	0	2'800'000	20%	2'800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13438, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 14'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025
Achat de postes de travail, renouvellement d'anciens écrans et des accès aux points Wifi, équipements audio/vidéo des salles de conférence, remplacement des load-balancers et des firewalls des datacenters.
Evolution des solutions RH, évolution des interfaces métiers avec l'Etat de Genève, préparation à l'évolution du référentiel de données utilisé pour la création des rapports.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

D - Culture, sport et loisirs

Dépenses totales 2025 : 16,9 millions (Budget 2024 : 16,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

D01 Culture
D02 Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire pour la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Verser la première tranche de subvention pour le projet de musée de la bande dessinée dans la Villa Sarasin au Grand-Saconnex.

Verser la subvention dédiée aux travaux de maintenance du Stade de Genève, ainsi que les subventions pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex pour le Servette Football Club.

Verser la première tranche de subvention pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève.

Réaliser des travaux de rénovation sur le bâtiment des Forces motrices, ainsi que divers travaux de transformation selon les besoins des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

b) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution et l'amélioration des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs.

c) Equipements et autres investissements

Acquérir des œuvres mobiles auprès d'artistes genevois ou ayant un lien avec Genève destinées à la collection de l'Etat.

Poursuivre le projet MIRE au sein des différentes gares du Léman express et procéder à plusieurs restaurations d'œuvres.

Financer des projets d'investissement des associations sportives genevoises à travers le fonds d'aide au sport.

Poursuivre le renouvellement du mobilier et des équipements de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326	41%	1'277'326
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs, en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Objectifs annuels 2025
Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024
Lancer les études.

1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	1'000'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13517, déposé le 14/08/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du Musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

Objectifs annuels 2025
Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Commune du Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2024
Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux.

D - Culture, sport et loisirs

1921081 - Grand Théâtre de Genève - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'000'000	0	0	1'000'000	13%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'000'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Le projet prévoit le remplacement de la machinerie scénique, des interventions liées au renforcement des dalles des coulisses et d'arrière-scène, la mise en conformité feu des espaces de stockage autour de la cage de scène et des interventions en relation avec les installations scéniques dans le plafond technique.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir un fonctionnement du GTG dans le respect des normes de sécurité.

Objectifs annuels 2025
Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283	4%	-9'857'346
Recettes	0	1'184	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux de rénovation dans les bâtiments de Pontet 33, Terrassière 44 et Cologny 9.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade et au Servette Football Club pour la création de terrains de football à Vessy.

D - Culture, sport et loisirs

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'092'205	0	0	2'018'441	20%	2'018'441
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 1342, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Un crédit de 10'092'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Objectifs annuels 2025

Commande d'une structure mobile pour des expositions réalisées à partir des collections du FCAC[1], suite du projet MIRE, phase V du projet Neon Parallax, campagne de restauration des œuvres et acquisition d'œuvres mobiles.

Soutien de projets d'investissements d'associations sportives.

Renouvellement du mobilier et vélos électriques de l'Office cantonal de la culture et du sport.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	450'000	0	0	90'000	20%	90'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d’information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

[1] FCAC : Fonds Cantonal d'Art Contemporain

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	21'432'000	0	0	7'516'400	35%	7'516'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux de rénovation techniques sur le Bâtiment des Forces Motrices.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade, au Servette Football Club et à la Fondation des Evaux pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

E - Environnement et énergie

Dépenses totales 2025 : 54,2 millions (Budget 2024 : 60,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

E01 Protection de l'environnement
E02 Energie
E03 Gestion des eaux
E04 Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Infrastructures et constructions

En lien avec le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) :

- Terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize au secteur Grange-Collomb-Praille.
- Finaliser le terrassement et débuter l'aménagement du lit de la Drize au secteur Sicli-Boissonnas.
- Terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau au secteur Boissonnas et l'Arve.

Démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port de Vengeron si une décision favorable du Tribunal fédéral suite au recours des opposants est rendue avant mars 2025.

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.

En lien avec le projet d'axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport, tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

Soutenir financièrement les acteurs privés et le secteur publique pour des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi de prêts (voir chapitres dédiés aux prêts) et de subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

Projets importants en lien avec le crédit de renouvellement du département du territoire (DT) :

- Travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire.
- Restauration du débarcadère de Bellevue.
- Création et revitalisation de 2 hectares de zones humides et d'une trentaine de mares en zone agricole.
- Travaux de régénération et de stabilisation de 160 hectares de chênaies.

b) Système d'information et de communication

Démarrer les premiers projets pour l’évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie en vue de répondre aux exigences énoncées dans le plan directeur de l'énergie (PDE).

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'environnement et l'énergie.

Débuter le recensement des sites pollués aux substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS) afin de compléter le cadastre des sites contaminés.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

E - Environnement et énergie

Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'800'000	1'068'865	600'000	700'000	15%	100'000
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2025
Elaboration du projet d'ouvrage de dérivation des eaux, dépose de la demande d'autorisation de construire et appel d'offres pour la confortation du mur de Chancy.
Elaboration du projet de stabilisation, par infiltration ou drainage, du glissement de Champel.
Mise à jour du cadastre des ouvrages de protection.
Surveillance des instabilités géologiques.
Stabilisation du glissement d'Avully.

Objectifs annuels 2024
Versement de la subvention à la Ville de Genève pour la sécurisation du chemin des Falaises de Saint-Jean.
Analyse et instrumentation du mur de Chancy, mise en œuvre du projet de récolte et de déviation des eaux.
Monitoring du glissement de Champel.
Développement du cadastre des ouvrages de protection.
Surveillance des instabilités géologiques.
Sécurisation du glissement d'Avully.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'014'960	2'197'188	5'509'000	1'500'000	9%	-4'009'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Objectifs annuels 2025
Tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

Objectifs annuels 2024
Finaliser les travaux de génie civil entre le secteur Casaï et celui de la Renfile.

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'000'000	0	500'000	1'500'000	15%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2025
Octroyer les premières subventions validées par la commission des attributions.

Objectifs annuels 2024
Présenter le règlement d'octroi des subventions fin 2023 et octroyer les premières subventions en 2024.
Soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	55'503'000	500'611	4'500'000	1'000'000	2%	-3'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure. Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2025

Projet sous recours auprès du tribunal fédéral (TF) contre le jugement de la Chambre administrative de la Cour de Justice rendu le 06/02/2024 en faveur de l'Etat.
Si la décision est rendue avant mars 2025 : démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements dès septembre 2025.
Sinon, décalage à septembre 2026 pour permettre l'utilisation du site durant la période estivale.

Objectifs annuels 2024

Décalage du projet à cause du recours des opposants sur l'autorisation de construire. Suite au jugement du Tribunal administratif de première instance (TAPI) favorable à l'Etat de Genève rendu le 22/06/2023 :

- effectuer la procédure d'appel d'offres public,
- démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements de protections du port par la création des îles et des digues.

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'443'000	3'326'807	18'000'000	16'000'000	26%	-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets. La planification de l'étape 1 vise la fin des travaux en 2026.

Objectifs annuels 2025

Secteur Grange-Collomb-Praille : terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau.
Secteurs Etoile et Sicli-Boissonnas : achever le terrassement et commencer l'aménagement du lit de la Drize.
Secteur Boissonnas-Arve : terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau.

Objectifs annuels 2024

Réaliser la suite des travaux de la conduite d'adduction d'eau de la Drize entre Grange-Collomb et l'avenue de la Praille.
Secteur Sicli-Boissonnas : démarrer les travaux pour dévoyer le réseau primaire d'eau usée et terrasser le lit de la rivière.
Secteur Boissonnas et Arve : démarrer les travaux de la réalisation de la conduite d'évacuation.

1013222 - Subventions pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	500'000'000	0	20'000'000	15'000'000	3%	-5'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m² sera également augmenté par rapport au barème actuel. Un soutien accru sera accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du Programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2024

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'000'000	530'572	1'500'000	2'000'000	5%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.
Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2025

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).
Parallèlement, il s'agira de concrétiser les premiers projets pilotes d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute.

Objectifs annuels 2024

Poursuivre le subventionnement des mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE), lesquelles vont connaitre une forte progression durant cette année.

E - Environnement et énergie

1013491 - Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000	0%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13491, déposé le 08/05/2024, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à la mise en œuvre de l'arborisation du canton - 1ère étape.

Ce projet de loi vise la plantation d'environ 10'000 arbres supplémentaires par an. Il nécessitera donc un effort de plantation supérieur afin de planter 16'000 arbres par an.

L'objectif à long terme est de planter environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%. Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2025

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.
Attribuer des mandats aux bureaux d'assistance de maitrise d'ouvrage en vue du pilotage des projets.
Octroyer les premières subventions.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

1921084 - Cadastre PFAS

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'145'000	0	0	645'000	16%	645'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 4'145'000 francs pour permettre l'évolution du cadastre des sites contaminés, en intégrant les substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS).

Objectifs annuels 2025

Phase 1 :

- réaliser l'appel d'offres et choisir le groupement de mandataires,
- débuter le recensement des sites pollués.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

E - Environnement et énergie

1921086 - Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'400'000	0	0	2'760'000	19%	2'760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 14'400'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie.

Objectifs annuels 2025
Valorisation des Indices de chaleur et élaboration du programme de subvention 2025.
Mise en place des indicateurs de pilotage.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'929'000	0	0	10'654'800	21%	10'654'800
Recettes	1'500'000	0	0	300'000	20%	300'000

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13423, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025
Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.
Développer le tourisme rural (chemins de randonnée).
Réparer les pontons et restaurer le débarcadère de Bellevue.
Effectuer les travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire et pour les nouveaux accès baignade.
Renouveler le matériel spécifique métier.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

E - Environnement et énergie

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'300'000	0	0	1'260'000	20%	1'260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	660'000	0	0	132'000	20%	132'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

Dépenses totales 2025 : 185,7 millions (Budget 2024 : 167,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

F01	Enseignement obligatoire et orientation
F02	Enseignement secondaire II et formation continue
F03	Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
F04	Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
F05	Hautes écoles
F06	Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

Démarrer le chantier pour la réalisation de l'extension de la Haute école de santé à Champel.

Poursuivre la construction d'extensions dans les cycles d'orientation (CO) pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la finalisation des travaux aux CO Golette, Cayla et Sécheron et le début des travaux aux CO Gradelle, Colombières et Foron.

Finaliser la construction et l'équipement des étapes 5 et 6 du Centre médical universitaire (CMU).

Poursuivre la rénovation d'Uni Bastions avec les travaux de sous-œuvre, de réfection des crépis intérieurs et de la pose de la charpente du bâtiment central.

Finaliser les travaux de rénovation du collège Rousseau avec la mise à disposition des aménagements extérieurs.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Poursuivre la refonte du SIC du DIP (SAFE) visant à fournir un système cohérent et complet en matière de gestion, d'éducation et de formation avec notamment l'intégration des plans de formation dans la solution pour permettre leur utilisation dès la rentrée 2026.

Finaliser l'installation du réseau Wi-Fi dans tous les établissements de l'enseignement secondaire I et secondaire II.

Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, casques audio, etc.) nécessaires à la mise en œuvre des plans d'études relatifs à l'éducation au numérique.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et administratif ainsi que des équipements audiovisuels afin de maintenir un niveau de sécurité et un accueil adéquat pour les élèves.

Subventionner des équipements, notamment pour les cours interentreprises (CIE) et la fondation Ensemble.

Renouveler des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Poursuivre le développement des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève et des projets prévus dans le cadre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

1009995 - UNI - CMU 5ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'596'000	13'782'387	0	321'107	2%	321'107
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'596'000 francs).

Objectifs annuels 2025
Equipement complémentaire pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'432'093	2%	-67'907
Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 177'887'000 francs).

Construire la 5ème étape du CMU pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (L 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs). Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2025
Finaliser les travaux de sécurisation des façades et réaliser les aménagements extérieurs.

Objectifs annuels 2024
Finaliser les travaux.

F - Formation

1010822 - UNI - CMU - 6ème étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'333'000	11'014'014	0	280'000	2%	280'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (subvention d'équipement : 15'333'000 francs).

Objectifs annuels 2025
Ajustements pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU) et les locaux adjacents à l'animalerie SOPF (Specific and Opportunistic Pathogen Free).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	133'604'000	120'776'353	8'000'000	7'828'998	6%	-171'002
Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction : 133'604'000 francs).

Construire la 6ème étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Objectifs annuels 2025
Mettre en service le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3 et finaliser les travaux de la zone aquatique et métabolisme.

Objectifs annuels 2024
Finaliser les travaux.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000	8%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960’000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13162).

Objectifs annuels 2025

Suite au démarrage effectif des travaux, le déploiement a été entièrement revu.
Sur 2025, l'objectif est de saisir l'intégralité des plans de formation dans la solution pour permettre d'utiliser cette dernière lors de la rentrée scolaire 2025-2026.
Les plans de formation suivent un programme de formation basé sur le plan d'étude cantonal, le plan d'étude romand et le plan d'étude fédéral.

Objectifs annuels 2024

Remplacer la base de données « Elèves » en phase de réalisation.
Initialiser le remplacement de la Gestion des Comportements.

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'212'000	304'696	0	200'000	5%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Installation des équipements AUVI (écrans d'information) pour la bibliothèque de l'Aile-Jura.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	64'800	16'816	9'596	9'596	15%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Mise en service des infrastructures informatiques planifiée pour le 3ème trimestre 2025.

Objectifs annuels 2024

Participer à la coordination de chantier et à la validation des plans des installations de courant faible (câblage réseau et armoires télécom).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	88'225'200	38'336'818	13'000'000	12'000'000	14%	-1'000'000
Recettes	10'000'000	4'073'000	955'543	970'000	10%	14'457

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu pour la construction est de 88'225'200 francs, pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève) est de 4'212'000 francs, et pour l'informatique est de 64'800 francs.

Objectifs annuels 2025

Exécuter les travaux de sous-œuvre et de réfection de tous les crépis intérieurs.
Poser la charpente de la superstructure.
Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2024

Réceptionner les décomptes finaux pour le bâtiment aile Jura.
Terminer les travaux de dépollution, démolition et gros-œuvre du bâtiment Central.
Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

F - Formation

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	15'693'760	7'479'252	3'500'000	3'043'748	19%	-456'252
Recettes	2'175'998	151'098	0	482'991	22%	482'991

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).
Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études et préparer les appels d'offres.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les études et lancer la procédure de demande d'autorisation de construire.

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'407'000	1'274'415	1'500'000	464'405	14%	-1'035'595
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Suite à la livraison de la deuxième phase en 2024, acquisitions complémentaires en 2025.

Objectifs annuels 2024
Dans le cadre de la deuxième phase des travaux :
- meubler les locaux contenus dans l'autre moitié du bâtiment et ceux issus de la surélévation,
- equiper des salles de classe, des salles informatiques, des salles de physique, le restaurant scolaire et une partie du CEDOC.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	61'818'000	37'373'593	18'151'805	6'531'303	11%	-11'620'502
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Terminer les aménagements extérieurs et recevoir les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'900'000	24%	-900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps estudiantin orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plateformes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Objectifs annuels 2025
Amélioration du module de gestion des candidatures suite aux retours des facultés.
Poursuite du développement du module d'offre en formation et enseignement ainsi que du dossier numérique de l'étudiant.
Fin des développements des services numériques pour les activités extra-académiques.
Poursuite des projets d'eLearning (exemple : Mediaserver) et de eAssessment.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux de la deuxième étape pour une livraison et mise en service à la rentrée 2024.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'470'000	1'062'569	1'130'000	1'400'000	26%	270'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).
Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les projets, notamment mettre à disposition une offre structurée pour la configuration de salles d'enseignement à l'ère numérique et le matériel spécifique complémentaire à la salle transversale PULSE.
Adapter l'outil cyberlearn et accompagner les équipes sur la prise en main des outils pour la formation à distance.
Acheter des licences et les outils numériques pour l'enseignement.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les projets : doter l'institution d'une solution RH adaptée, e-administration de la formation continue, salles d'innovations numériques dans les écoles, développement des compétences numériques des collaborateurs et des étudiants, adaptation de cyberlearn, licences des outils numériques pour l'enseignement, mise en place d'un catalogue de service (outil) et données de recherche.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000	36%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études en vue du dépôt de l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024
Lancer les études dès janvier 2024.

F - Formation

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'179'400	445'758	1'000'000	1'335'000	42%	335'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.
Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Tous les établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi seront équipés avec le Wi-Fi à fin 2025.

Objectifs annuels 2024
Procéder au déploiement au niveau du secondaire I et le poursuivre sur l'ensemble du secondaire II.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'015'000	1'019'653	2'800'000	2'165'000	36%	-635'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I et II.
Un crédit de 3'179'400 est prévu pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi et un crédit de 6'015'000 est prévu pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les travaux de câblage sur divers sites.

Objectifs annuels 2024
Les études ayant été réalisées en 2023 ainsi que les appels d'offres aux entreprises, débuter les travaux de câblage sur environ 45 sites.

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'696'000	946	750'000	600'000	22%	-150'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.
Un crédit de 2'696'000 est prévu pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets) et de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, automates, cartes électroniques et casques audio).

Objectifs annuels 2024
Déploiement des équipements nécessaires dans les classes du cycle élémentaire (robots pédagogiques Bluebot, appareils photo, dictaphones et mallettes d'objets pour l'éducation numérique).

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'242'000	929'629	1'000'000	1'900'000	30%	900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.
Un crédit de 6'242'000 est prévu pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025
La majorité des établissements du primaire seront équipés en matériel informatique tel que des tablettes, des postes de travail, des robots pédagogiques et des mallettes d'objets pédagogiques.
Les appels d'offres ainsi que les commandes pour les établissements du secondaire I et II seront en cours de finalisation.

Objectifs annuels 2024
Dans cette seconde phase d'investissement, acquérir des ordinateurs portables et des tablettes.

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 - Enseignement secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	733'000	0	133'000	130'000	18%	-3'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.
(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2025
Le pavillon sera livré en 2024 et entièrement équipé. En 2025 il ne devrait y avoir que des achats complémentaires.

Objectifs annuels 2024
Le chantier pour la réalisation du pavillon pour le CFPS à Ternier s'est ouvert en juin 2023 avec plusieurs mois de retard sur la planification prévue.
Le pavillon devrait être mis à disposition en juin 2024 et entièrement meublé pour la rentrée 2024.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	89'724'000	8'668'764	6'500'000	20'867'000	23%	14'367'000
Recettes	12'000'000	0	0	1'500'000	13%	1'500'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.
(Constructions : 89'724'000 francs; équipements du CFPS : 733'000 francs; équipement de la HEdS sous forme de subvention d'investissement à la HES-SO Genève : 5'674'000; informatique : 190'000 francs).

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre du chantier de la HEdS à Champel.

Objectifs annuels 2024
Mettre en service le pavillon modulaire pour le CFPS à Lancy et démarrer le chantier de la HEdS à Champel.

F - Formation

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'330'000	0	155'403	633'719	48%	478'316
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.
(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2025
L'objectif est d'équiper les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2025. Il s'agit des sites du CO Secheron, CO Cayla et partiellement du CO Golette.

Objectifs annuels 2024
L'objectif est de meubler les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2024, soit sur les sites du CO Cayla et du CO Aubépine.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	64'040'000	351'618	18'000'000	17'650'000	28%	-350'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.
(Constructions : 64'040'000 francs; équipements : 1'330'000 francs; informatique : 130'000 francs).

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux spéciaux et la structure métallique au CO Foron.
Réaliser le gros-œuvre des extensions des CO Gradelle et Colombières.
Finaliser les travaux du CO Golette.
Finaliser les travaux des CO Cayla et Sécheron pour une mise en service en août 2025.

Objectifs annuels 2024
Lancer les appels d'offres pour l'extension du CO Foron.
Démarrer les travaux sur les sites de la Golette, la Gradelle, Colombières, Sécheron et Aubépine.
Terminer les travaux et mettre en service le pavillon Cayla.

F - Formation

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000	11%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025
Finaliser le concours d'architecture et démarrer les études.

Objectifs annuels 2024
Réaliser les deux phases du concours d'architecture et lancer les études.

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283	55%	491'283
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études jusqu'au dossier d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024
Réaliser le concours d'architecture et lancer les études.

1013490 - ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	184'127'496	0	0	14'800'000	8%	14'800'000
Recettes	10'275'032	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13490, déposé le 08/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs en vue de la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.
Le crédit prévu pour la construction est de 184'127'496 francs, pour les équipements est de 5'384'863 francs et pour l'informatique est de 437'641 francs.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux préparatoires (abattage d'arbres, démolition d'une villa et ses annexes et évacuation des matériaux) et démarrer les travaux de gros-œuvre.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

1921082 - 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'704'200	0	0	600'000	1%	600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'études et investissement de 42'300'000 francs en vue de la construction de 7 écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sur les communes de Vernier, Onex et Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	222'102'184	187'610'055	38'584'319	6'302'892	3%	-32'281'427
Recettes	2'000'000	129'635	500'000	0	0%	-500'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, toitures, plan lumière, pavillons) Tambourine 2, CMU, Grandes Communes, EC Nicolas-Bouvier, etc.
Finaliser et réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments DIP, UNI et HES-SO.
Verser à la SGIPA le solde de la subvention pour la surélévation du bâtiment de Conches.

F - Formation

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	57'938'000	0	0	13'306'000	23%	13'306'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13421, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.
Un crédit de 57'938'000 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Objectifs annuels 2025
Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.
Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.
Subventionner l'achat d'équipements en faveur de la fondation Ensemble et d'associations professionnelles pour les cours interentreprises.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'400'000	0	0	1'680'000	20%	1'680'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d’information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	210'521'890	0	0	35'704'378	17%	35'704'378
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) : CFPNe Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois Caran, Claparède, etc.
Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO.
Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013433 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	23'000'000	0	0	4'600'000	20%	4'600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13433, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève (HES-SO Genève).

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le renouvellement des équipements, des instruments scientifiques et artistiques (notamment instruments de musique de la Haute école de musique), des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au dessin assisté par ordinateur - conception assistée par ordinateur).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

F - Formation

2013434 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	79'950'000	0	0	15'990'000	20%	15'990'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13434, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 79'950'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche : renouvellement des données du big data astronomique, d'appareils scientifiques pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences, remplacement du parc de serveur VDI (infrastructure de bureau virtuel), renouvellements des logiciels et licences ainsi que divers aménagements dans les bâtiments de l'Université.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

Dépenses totales 2025 : 47,4 millions (Budget 2024 : 47,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- G01 Logement et planification foncière
- G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
- G03 Information du territoire et garantie des droits réels
- G04 Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations, afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal, fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (I 4 06).

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Poursuivre les travaux d'aménagement et de dépollution du projet « Cool City » au cycle d'orientation de Sécheron en vue de son adaptation climatique.

Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.

b) Système d'information et de communication

Mettre en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Effectuer le traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D, données SIG, notamment) en tenant compte de la nouvelle loi sur la géoinformation (E 1 46).

Mettre en œuvre des outils de monitoring des transactions des réquisitions électroniques et numériser des archives du Registre foncier.

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	85'750'918	18'000'000	18'000'000		0
Recettes	0	252'825	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :
Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.
Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Objectifs annuels 2024

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :
Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.
Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

G - Aménagement et logement

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000	13%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements (espaces publics, classes dans les établissements scolaires, etc.).
Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs par an à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2025

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Objectifs annuels 2024

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'721'090	261'724	2'500'000	2'000'000	35%	-500'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

Objectifs annuels 2025

Effectuer les travaux de dépollution suite à la découverte de sols pollués et poursuivre les travaux d'aménagement.

Objectifs annuels 2024

Suite aux améliorations apportées au projet en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, démarrer les travaux en fonction des vacances scolaires et de la coordination avec le projet d'extension du cycle.

G - Aménagement et logement

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'325'000	572'060	300'000	400'000	9%	100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF). Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2025
Mise en œuvre des outils de monitoring des transactions du Registre foncier concernant les réquisitions électroniques.
Numérisation des archives du Registre foncier.

Objectifs annuels 2024
Suite au succès du pilote 2023 offrant à un nombre limité de partenaires (notaires) le traitement de réquisitions électroniques, il est prévu en 2024 de généraliser la prestation auprès des banques et des notaires.
Déployer l'usage du code-personne (NAVS13) comme clé d'identification en collaboration avec la Centrale de compensation.

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000	15%	800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2025
Traitement de l'ouverture des chantiers.
Mise en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections.

Objectifs annuels 2024
En 2024, les travaux d'extension de la plateforme de gestion des autorisations de construire commenceront par la numérisation du processus d'ouverture de chantier et se poursuivront par la prise en compte des infractions.
Par ailleurs, la plateforme sera mise en conformité avec le règlement sur l'administration en ligne, notamment en intégrant l'espace numérique dédié aux usagers.

G - Aménagement et logement

1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000	11%	-912'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

Objectifs annuels 2025
Traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).
Mise en œuvre des subventions au logement.

Objectifs annuels 2024
Démarrer le projet de dématérialisation avec une priorisation sur les thématiques suivantes :
- gestion de l'obsolescence des composants techniques de Sidlo,
- reprise du périmètre des applications obsolètes Moustic, Garfield et Subvention,
- dématérialisation des prestations de la direction immobilière.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'150'000	0	0	1'186'400	19%	1'186'400
Recettes	1'400'000	0	0	280'000	20%	280'000

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13423, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025
Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).
Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.
Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.
Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'100'000	0	0	2'020'000	20%	2'020'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'272'000	0	0	1'014'400	80%	1'014'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	106'464'391	17'000'000	17'000'000		0
Recettes	0	12'718'588	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Doter la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m^2 de terrains,
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2024

Doter la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m^2 de terrains,
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

H - Sécurité et population

Dépenses totales 2025 : 41,8 millions (Budget 2024 : 23,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

H01	Sécurité publique
H02	Privation de liberté et mesures d'encadrement
H03	Population, droit de cité et migration
H04	Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de mise en conformité des installations techniques, de sécurité, de toiture et de surveillance sur les bâtiments de la police et de la détention et procéder aux transformations demandées par les utilisateurs.

Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades) du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD).

Percevoir la participation au financement des ouvrages militaires d'Epeisses et d'Aire-la-Ville de la part des investisseurs du programme de construction de logements aux Vernets.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer les actifs des systèmes d'information mettant en œuvre la politique publique.

Finalisation des travaux en lien avec la numérisation des dossiers de la police.

Suivi et évolution post-production du module de gestion des mobilisations de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) et de ses interfaces avec le SIRH.

c) Equipements et autres investissements

Procéder au renouvellement du matériel, du mobilier, des équipements spécifiques et des véhicules participant à la mise en œuvre de la politique.

Adapter les infrastructures genevoises à la nouvelle technologie IP Polycom (réseau suisse de sécurité) mise en place par la Confédération et améliorer la couverture réseau sur le territoire.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	40'032'060	41'426'693	0	0	0%	0
Recettes	12'700'000	3'198'299	6'350'000	3'501'701	28%	-2'848'299

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.
Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.
Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (Loi 12622).

Objectifs annuels 2025
Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2024
En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	22'886'751	23'037'821	0	0	0%	0
Recettes	9'300'000	2'342'062	4'650'000	1'957'938	21%	-2'692'062

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.
Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

Objectifs annuels 2025
Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Objectifs annuels 2024
En fonction des dates de démarrages des programmes de logement, percevoir de la part des investisseurs, leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

H - Sécurité et population

1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'540'000	4'081'933	0	170'000	4%	170'000
Recettes	380'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.
Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

Objectifs annuels 2025
Finalisation des travaux en lien avec la numérisation des dossiers police.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'777'000	12'915	0	10'000	1%	10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.
(Constructions : 71'914’000 francs; équipements : 2'304’000 francs; informatique : 1'777’000 francs; génie civil : 1'005’000 francs)

Objectifs annuels 2025
Participation aux séances de coordination de chantier avec l'OCBA.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	71'914'000	1'942'652	2'000'000	16'500'000	23%	14'500'000
Recettes	237'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.
(Constructions : 71'914’000 francs; équipements : 2'304’000 francs; informatique : 1'777’000 francs; génie civil : 1'005’000 francs)

Objectifs annuels 2025
Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades).

Objectifs annuels 2024
Finaliser les études complémentaires liées à la mise à jour du projet (amendement du Grand Conseil) et lancer les soumissions.

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'500'000	969'653	400'000	900'000	26%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2025
Evolutions à prévoir (module de mobilisation, reporting, demandes de changement émanant des métiers) suite à la mise en service prévue pour février 2025.

Objectifs annuels 2024
Mise en production du module de gestion des mobilisations et des interfaces indispensables au démarrage, notamment avec SIRH.

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000	18%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail en 2025 et 2026.

Objectifs annuels 2025
Suite des travaux concernant le renouvellement du logiciel d'aide à l'engagement, du logiciel de téléphonie d'urgence et du logiciel d'enregistrement téléphonique.
Le chantier reporting continuera également tout au long de l'année 2025.

Objectifs annuels 2024
Livraison des projets stockage et téléphonie.

1921046 - Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'340'000	0	0	260'000	19%	260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 1'340'000 francs pour l'évolution des outils pour la brigade de cybercriminalité.

Objectifs annuels 2025
Premiers investissements (renouvellement d'équipements d'infrastructure).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

1921077 - WEP : pérennisation du réseau Polycom

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'182'000	0	1'200'000	1'182'000	100%	-18'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 1'182'000 francs, pour la pérennisation du réseau Polycom (WEP 2020).
Son but est de permettre d'adapter les éléments d'infrastructure propriété du cantonal à la migration IP du réseau primaire réalisé par la Confédération.

Objectifs annuels 2025
Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.
Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.
Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.
Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

Objectifs annuels 2024
Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.
Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.
Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.
Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'944'925	32'278'620	10'067'285	1'084'454	4%	-8'982'831
Recettes	0	568'994	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les bâtiments de police et de détention (nouvel hôtel de police, Berne 6, Champ-Dollon...).
Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

H - Sécurité et population

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	55'200'000	0	0	11'304'000	20%	11'304'000
Recettes	2'500'000	0	0	500'000	20%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13422, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique. Les subventions attendues s'élèvent à 2'500'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	9'500'000	0	0	1'900'000	20%	1'900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d’information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	34'699'000	0	0	6'939'800	20%	6'939'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance...) sur les bâtiments de police et de détention (Brennaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette...).
Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

I - Impôts et finances

Dépenses totales 2025 : 8,1 millions (Budget 2024 : 3,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

I01	Impôts, taxes et droits
I02	Production et perception des impôts
I03	Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
I04	Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution du système d'information fiscal par l'intégration du calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques et la possibilité de collecter le taux de télétravail des frontaliers.

Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales et finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale : favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales par la refonte de la page d'accueil de l'espace fiscal et des prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

Poursuivre l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites : création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées, continuation des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information et mise en œuvre de fonctionnalités spécifiques pour les huissiers.

b) Equipements et autres investissements

Mettre en place un environnement de travail favorisant l'échange et la polyvalence pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites par le remplacement de mobilier et l'installation de moyens audiovisuels.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'560'000	325'862	310'000	800'000	11%	490'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).
La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2025
Favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales en refondant la page d'accueil de l'espace fiscal ainsi que les prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

Objectifs annuels 2024
Améliorer l'ergonomie des prestations e-démarches fiscales et faciliter le parcours de leurs usagers.
Permettre aux usagers de l'administration fiscale d'accéder à un guichet virtuel.

1921088 - AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'600'000	0	0	4'640'000	19%	4'640'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 24'600'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication fiscal de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2025
Intégrer le calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques.
Mise en place d'un module de collecte du taux de télétravail des frontaliers.
Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales.
Finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

I - Impôts et finances

1921089 - Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'965'000	0	0	1'760'000	20%	1'760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 8'965'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal des poursuites de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2025
Création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées.
Poursuite des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information.
Mise en œuvre de fonctionnalités pour les huissiers permettant de charger des photographies, des documents et la signature électronique sur le dossier d'un débiteur.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'500'000	0	0	500'000	20%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13420, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025
Remplacement de mobilier et installation de moyens audiovisuels facilitant les échanges entre les équipes.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'900'000	0	0	380'000	20%	380'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (ex : OPUS et divers systèmes d'information en relation avec la fiscalité).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

J - Justice

Dépenses totales 2025 : 16,6 millions (Budget 2024 : 15,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser des études ainsi que des travaux d'adaptation et d'aménagements liés à l'évolution de l'activité judiciaire : intégration de nouveaux effectifs, rocades pour améliorer l'efficience des juridictions, besoins liés à la vétusté et surdensification actuelle des locaux.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réaliser des pilotes.

Poursuivre la phase de réalisation dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Continuer l'adaptation du système d'information existant induite par le projet national Justitia 4.0.

Poursuivre la phase de réalisation et de déploiement du projet de refonte de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le Pouvoir judiciaire (investissements sur la politique publique H).

Continuer le projet de modernisation de la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier.

Poursuivre l'adaptation du système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Mener la phase d'étude de solutions du projet de construction du journal financier pénal, faisant partie du programme Exécution des décisions pénales.

Poursuivre la sécurisation des systèmes d'information en renforçant la sécurisation de la place de travail de l'utilisateur et en mettant en place des solutions de contrôle d'accès aux données judiciaires.

Mener les projets d'adaptation du système d'information en lien avec la gestion de l'obsolescence et le changement technologique java.

Poursuivre les projets en lien avec la fiabilisation de l'acheminement du courrier et la mise en œuvre de nouveaux modes d'affranchissement (A+).

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Refondre le site intranet du Pouvoir judiciaire.

c) Equipements et autres investissements

Aménager des places de travail, salles d'audiences et équipements de sécurité.

Acquérir du mobilier et matériel en adéquation avec la croissance des effectifs du Pouvoir judiciaire.

Financer des opérations accessoires aux travaux d'assainissement des locaux.

Renouveler des équipements.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000	30%	521'622
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).
Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs)
En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.
Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025
Dans le cadre de la solution eDossier judiciaire, mise en œuvre de l'infrastructure pour les pilotes de la plateforme Justitia.swiss et de l'application de dossier judiciaire électronique en l'interconnectant au système fédéral.
Réalisation de l'infrastructure pour le processus de numérisation.

Objectifs annuels 2024
Installation des premiers éléments d'infrastructure pour la solution eDossier choisie.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'818'000	34'148	299'863	625'000	22%	325'137
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).
Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).
En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.
Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement des salles d'audience et de consultation en fonction de l'avancement du projet.

Objectifs annuels 2024
Réaliser les études et exécuter les prototypes des petites, moyennes et grandes salles d'audience sur les 7 sites occupés par le Pouvoir judiciaire (PJ).

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	18'578'000	924'594	2'461'759	3'404'000	18%	942'241
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).
Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).
En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.
Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025
Réalisation des pilotes de la plateforme Justitia.swiss et application de dossier judiciaire électronique.
Mise en œuvre du processus de numérisation, adaptation du système d'information existant et équipement des salles et installation des postes de travail en lien avec le projet eDossier judiciaire.

Objectifs annuels 2024
Poursuite de la phase de conception du eDossier judiciaire selon la solution choisie courant 2023.

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258	1%	-6'555'965
Recettes	0	145	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques...) et la modernisation des contrôles d'accès.
Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui le concernent.

J - Justice

2013429 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	23'600'000	0	0	4'720'000	20%	4'720'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13429, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025
Aménager les places de travail et les espaces communs.
Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.
Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	29'916'000	0	0	5'983'200	20%	5'983'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).
Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

K - Santé

Dépenses totales 2025 : 59,7 millions (Budget 2024 : 76,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

K01 Réseau de soins
K02 Régulation et planification sanitaire
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Verser aux HUG les subventions relatives à la rénovation et à l'agrandissement des blocs opératoires (phase 2 du projet HYBOU), ainsi qu'à la 4ème et dernière étape de la rénovation de la maternité.

Poursuivre les études pour l'hôpital des enfants.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc immobilier selon le programme quinquennal établi.

b) Système d'information et de communication

HUG

Dossier patient informatisé

- Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie.
- Les déploiements se poursuivront pour la pédiatrie et la néonatologie en 2026.

Equipement du 2ème DataCenter

- A la suite de l'appel d'offres, sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer la migration des données en 2025.

Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

- Intégration du plan de médication partagée au logiciel de prescription Presco, réconciliation médicamenteuse, chatbot médicament à la sortie de l'hôpital.
- Outils de collecte de résultats des patients.
- Dématérialisation des processus administratifs : télémédecine, préparation du portail pour le réseau, ordonnance/signature électronique, ouverture d'Infomed vers le réseau.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc informatique selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Initialiser le remplacement des solutions de gestion financière, comptable et administrative de l'institution, ceci afin de pallier la forte obsolescence des systèmes. Le renouvellement par des solutions modernes permettra un pilotage financier et administratif optimal et pourra ainsi répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

c) Equipements et autres investissements

HUG

Poursuivre les projets de renouvellement des équipements biomédicaux et logistiques ainsi que les équipements médico-techniques lourds selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Poursuivre le renouvellement des équipements (mobilier, appareils de sécurité) et procéder aux rénovations des sites opérationnels localisés dans le canton.

Office cantonal de la santé (OCS)

- Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information.
- Renouveler le mobilier et les équipements de l'OCS et des services qui lui sont rattachés.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1012295 - Informatique IMAD 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'956'000	2'850'336	800'000	600'000	15%	-200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).
La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. La commission des travaux du 10/10/2023 a accepté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025.

Objectifs annuels 2025
Finaliser le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.
Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

Objectifs annuels 2024
Poursuivre le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.
Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

1012724 - HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106	19%	-2'914'894
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2025
Verser le solde de la subvention à la fin des travaux qui est prévue en 2025.

Objectifs annuels 2024
Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

K - Santé

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'000'000	19%	-1'412'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatologie.

Objectifs annuels 2025
Mettre en production le logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie, les logiciels actuels n'étant plus supportés.
A la suite de la mise en service attendue en octobre 2024, certaines évolutions seront également apportées aux soins intensifs pédiatriques et néo-natologiques.

Objectifs annuels 2024
Le projet SIMAAP se poursuit en 2024 avec le paramétrage de l'outil, les développements supplémentaires côté Grimoires et les intégrations nécessaires avec le système d'information HUG.
Plusieurs déploiements sont prévus pour la pédiatrie, la néonatologie, les soins intensifs adultes et l'anesthésie d'ici fin 2024.

1012980 - HUG - Maternité 4ème étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	45'985'195	1'869'260	1'000'000	5'000'000	11%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.
La part prévue pour la rénovation est de 45'985'195 francs et la part prévue pour la subvention des équipements est de 6'014'805 francs.

Objectifs annuels 2025
Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2024
Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	10'887'000	826'989	1'000'000	500'000	5%	-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544’000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13227).

Objectifs annuels 2025

Création d'un portail santé genevois s'adressant aux professionnels de santé, institutions, patients et leurs représentants.

Exécution de la stratégie cantonale de télémédecine ayant pour but de faciliter l'accès aux soins et de décongestionner les urgences.

Ouverture du référentiel des professionnels de la santé pour les HUG, l'IMAD et l'office cantonal de santé pour faciliter les échanges au sein du réseau de santé.

Objectifs annuels 2024

Poursuite des projets priorisés par le comité de programme : référentiels partagés; mise en œuvre de la GenèveID au sein de l'IMAD.

Lancement des projets Télémédecine en vue d'un élargissement des cas d'usage, Plan de médication partagé (PMP) avec un projet HUG de réconciliation médicamenteuse, raccordement d'une application de gestion de la médication et l'industrialisation du PMP avec CARA.

K - Santé

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'557'000	429'199	2'500'000	500'000	7%	-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544’000 francs a été voté le 24/03/2023 (Loi 13227).

Objectifs annuels 2025

HUG :

- outil de collecte de résultats des patients : sortie du module actuel pour le réseau,
- développement de la télémédecine en lien avec vision cantonale,
- ouverture d’Infomed vers le réseau,
- préparation du portail pour le réseau,
- réconciliation médicamenteuse,
- intégration Plan de Médication Partagée à Presco,
- chatbot médicament à la sortie de l’hôpital,
- ordonnance signature électronique.

IMAD :

- Initialisation des développements concernant la domotique.

Objectifs annuels 2024

HUG :

- itinéraire clinique en réseau,
- intégration du plan de soins partagés aux outils métiers,
- outils de collecte de résultats des patients: coordination IMAD, HUG, médecins de ville,
- dématérialisation processus admin.: outil de réservation en ligne,
- télémédecine,
- plan de médication partagé.

IMAD :

- 180'000 francs, développement domotique (projets pilotes au domicile des clients).

K - Santé

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	5'500'000	62%	4'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2025
Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer les travaux de migration des données.

Objectifs annuels 2024
Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et démarrer les travaux de migration des données sous réserve du vote de la loi.

1013406 - HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000	19%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2025
Elaborer l'avant-projet.

Objectifs annuels 2024
Lancer les études.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	824'685	3'449'270	338'759	115'884	14%	-222'875
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'445'000	0	0	490'000	20%	490'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13424, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.
Un crédit de 2'445'000 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Objectifs annuels 2025
Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'000'000	0	0	200'000	20%	200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430 déposé au Grand Conseil le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	252'000	0	0	50'400	20%	50'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013435 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	221'600'000	0	0	32'400'000	15%	32'400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13435, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 221'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG, selon le programme défini par les trois commissions spécialisées au sein des HUG et validé par le Comité de direction.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013436 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'000'000	0	0	5'500'000	34%	5'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13436, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 16'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Objectifs annuels 2025
Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support.
Poursuivre le renouvellement du socle applicatif pour les collaborateurs de terrain ainsi que des solutions de gestion financière, comptable et administrative afin de pouvoir répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

L - Economie et emploi

Dépenses totales 2025 : 1,1 millions (Budget 2024 : 3,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

L01	Réinsertion des demandeurs d'emploi
L02	Régulation du marché du travail et du commerce
L03	Promotion économique et tourisme

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments occupés par les offices.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler le mobilier et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

Crédit de renouvellement

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'380'000	0	0	276'000	20%	276'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13425, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.
Un crédit de 1'380'000 francs est prévu au titre de la politique publique L.

Objectifs annuels 2025
Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'300'000	0	0	660'000	20%	660'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	816'000	0	0	163'200	20%	163'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de l'économie et de l'emploi (DEE).

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

Dépenses totales 2025 : 173,1 millions (Budget 2024 : 194,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

M01 Transport et mobilité
M02 Infrastructures routières et de transports
M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2025

a) Renforcer le développement du réseau des transports publics dans le cadre du plan d'action des transports collectifs (PATC) 2024-2028

Transports ferroviaires régionaux

- Poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire (Loi H 1 60) dans le cadre du programme Léman 2030, notamment celles de la gare souterraine de Cornavin (Loi 11912), et achever les travaux de la gare de Vernier permettant de finaliser la mise aux normes de la ligne de la Plaine.
- Réaliser les études préliminaires pour la future nouvelle ligne ferroviaire régionale Nord-Sud (Loi 13176).

Lignes de tramways

- Tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (tronçon Ziplo - Perly) : poursuivre les procédures dans le cadre du traitement des recours au tribunal administratif fédéral en vue d'obtenir la décision d'approbation des plans.
- Tram des Nations : démarrer les travaux dès l'obtention de la décision d'approbation des plans.
- Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel dans le cadre développement du réseau à l'horizon 2028-2035 (Loi 13192).

Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide

- Bus à haut niveau de service (BHNS) : poursuivre les travaux entre Meyrin - Hôpital de La Tour et le centre de la commune de Vernier; obtenir les autorisations de construire pour les différents secteurs du projet entre Genève et Vernier; continuer les travaux de l'axe Frontenex et les travaux du BHNS jusqu'à Veyrier.
- Poursuivre le subventionnement aux TPG pour l'électrification de la flotte de véhicules (Loi 13059).

b) Assurer le développement et l'entretien du réseau routier dans le cadre du plan d'action du réseau routier (PARR) 2024-2028

- Poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales de mobilité issues des projets d'agglomération, dont celles du boulevard des Abarois et du quai de Cologny.
- Renouveler l'installation des équipements de signalisation lumineuse dans le centre de l'agglomération.

- Finaliser les études complémentaires pour la traversée du lac (Loi 12164) et présenter le dossier du contournement est à la confédération dans le cadre du programme stratégique de développement (PRODES) des routes nationales.
- Accompagner les projets en lien avec l'élargissement autoroutier.
- Obtenir les autorisations de construire pour le barreau routier de Montfleury.
- Poursuivre l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB) et les travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.

c) Poursuivre le développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives dans le cadre du plan d'action des mobilités actives (PAMA) 2024-2028

Etudier et réaliser les aménagements piétons et cyclables inscrits dans le plan d'action.

Poursuivre les études préliminaires pour la réalisation d'axes forts vélos (Loi 13061).

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	77'145'000	33'278'776	1'020'000	600'000	1%	-420'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram Genève - St-Julien-en-Genevois (étape 2) : poursuivre la procédure de recours sur la décision d'approbation des plans (DAP).
Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la DAP de modification sur le secteur Susette.
Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire (AC) pour les différents tronçons.
TC CERN-frontière : obtenir l'AC.

Objectifs annuels 2024

Tram Genève - St-Julien-en-Genevois (étape 2) : obtenir l'autorisation de construire pour le tronçon ZIPLO-Saint Julien (étape 2).
Tram Nations Grand-Saconnex : recevoir la décision d'approbation des plans (DAP).
Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisations de construire pour les différents tronçons.
Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	826'655'000	198'148'329	47'230'000	33'700'000	4%	-13'530'000
Recettes	166'780'000	53'066'926	8'410'000	5'970'000	4%	-2'440'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.
Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre les travaux sur les premiers secteurs.
BHNS Grands-Esserts : poursuivre les travaux.
Axe Frontenex : poursuivre les travaux.
Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.
Percevoir les recettes fédérales.

Objectifs annuels 2024

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.
Tram Saint-Julien : finaliser les aménagements associés à la mise en service du tronçon Palettes-ZIPLO et démarrer les travaux du tronçon ZIPLO - Saint-Julien.
BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : débuter les travaux.
BHNS Grands-Esserts : continuer les travaux.
Axe Frontenex : démarrer les travaux.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	2'800	0	1'000'000		1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires.

Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2025

Dès l'entrée en force de l'autorisation de construire (déposée en avril 2024), débuter les travaux de la passerelle de Pré-Bois qui permettra de relier le quartier de l'Etang à la gare de Vernier par la Voie verte.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	32'605'000	14'041'076	4'580'000	1'000'000	3%	-3'580'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires.

Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et préparation de la procédure d'approbation des plans.
Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, plan localisé de quartier - PLQ Voies CFF).

Objectifs annuels 2024

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et lancer la procédure d'approbation des plans.
Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, PLQ Voies CFF).
Quais Genève-La Plaine : poursuivre des études d'insertion de la voie verte en gare de Vernier (passerelle de Pré-Bois).

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	35'616'140	1'184'323	0	1'074'700	3%	1'074'700
Recettes	0	43'650	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.
Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions cantonales à la commune de Lancy pour la réalisation de la passerelle Tivoli et à la ville de Thônex pour la mesure d'accompagnement paysagère du Foron.

Objectifs annuels 2024

Objet non prévu au budget 2024.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	68'438'860	70'278'423	3'300'000	1'900'000	3%	-1'400'000
Recettes	16'087'000	27'462'272	650'000	0	0%	-650'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.
Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Interface CEVA Chêne-Bourg : terminer les derniers aménagements prévus et mise en service de l'ensemble de la mesure.

Objectifs annuels 2024

Pont-Rouge : clôture et décompte final à la Confédération afin de percevoir la dernière tranche de la subvention fédérale.
Chêne-Bourg : poursuivre les travaux de la 3ème étape de la mesure en coordination avec les autres chantiers sur le site.
Voie Verte Fonderie (Carouge) : suite aux modifications liées à la sécurisation des berges, terminer les travaux de cette mesure.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	14'000'000	16'409'048	600'000	1'000'000	7%	400'000
Recettes	2'090'000	979'000	350'000	220'000	11%	-130'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.
Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Mesure d'accompagnement paysager (MAP) du Foron : finaliser des études et déposer l'autorisation de construire pour les tronçons 9 à 14 allant de la douane de Moillesulaz jusqu'à l'embouchure du Foron.
Route de Chancy : finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2025) et percevoir l'avant-dernière tranche de subvention fédérale.

Objectifs annuels 2024

Finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2024) et percevoir l'avant-dernière tranche de la subv. fédérale.
MAP du Foron : réaliser la Promenade des lucanes entre Moillesulaz et l'embouchure du Foron et contrôle qualitatif des plantations livrées sur le tronçon Belle idée - Moillesulaz

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	199'585'000	227'636'814	9'140'000	1'050'000	1%	-8'090'000
Recettes	32'703'000	8'431'889	500'000	600'000	2%	100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1ère génération.
Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Route de Thonon : poursuivre les démarches pour déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).
Tunnel et route des Nations : établir les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2024

Route de Thonon : déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).
Saint-Genis - ZIMEYSA : démarrer les travaux d'aménagement mode doux pour la partie suisse.
Tunnel et route des Nations : terminer les travaux et les installations d'équipement pour une mise en service en 2024.

M - Mobilité

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	85'000'000	77'982'771	2'200'000	1'100'000	1%	-1'100'000
Recettes	21'500'000	18'180'884	500'000	560'000	3%	60'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2025, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2024, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	16'299'000	7'024'761	1'960'000	1'000'000	6%	-960'000
Recettes	3'499'000	1'267'000	500'000	0	0%	-500'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2025
Accès route de Meyrin : poursuivre les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang et équiper les carrefours en signalisation.

Objectifs annuels 2024
Quartier Etang : obtenir l'autorisation de construire et débuter les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang.

M - Mobilité

1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	7'835'000	3'518'802	2'000'000	2'020'000	26%	20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.
Un crédit de 7'835'000 francs est prévu pour les travaux de génie civil et de 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy, en tenant compte des délais liés au nouvel appel d'offres pour sa réalisation.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	103'960'000	232'593	0	990'000	1%	990'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Objectifs annuels 2025
Verser la subvention cantonale à la commune de Versoix pour la réalisation de stationnement vélo et l'amélioration de l'intermodalité à la gare de Versoix et à la gare de Pont-Céard.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	24'820'000	4'923'830	4'555'000	6'140'000	25%	1'585'000
Recettes	5'250'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).
Un crédit de 24'820'000 francs est prévu pour les études et les travaux de l'office de l'Urbanisme.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025
Voie Verte Rive Droite:
- gares Vernier et Meyrin : déposer les autorisations de construire,
- Genève - Vernier : finaliser les modifications exigées par les CFF et démarrer les travaux,
- Vernier - Satigny : lancer les appels d'offres et débuter les travaux (Meyrin-Satigny). Les travaux à Vernier sont sujets à des recours.

Optimisation gare de Satigny : déposer la demande d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2024
Voie Verte Rive Droite:
- tronçons gare de Vernier et ZIMEYSA : en raison des adaptations nécessaires, poursuivre les études de projet d'ouvrage,
- tronçon Genève-Centre de Vernier : démarrer les travaux en coordination avec les travaux CFF,
- tronçon Vernier - Meyrin : avancement dépendant de l'issue des recours déposés.

Optimisation gare de Satigny : réaliser les études de projet d'ouvrage.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'370'000	6'363'698	880'000	600'000	5%	-280'000
Recettes	0	1'573'000	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).
Un crédit de 12'370'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025
Parc de Vuillonnex : déposer l'autorisation de construire.
Promenade de la Paix - Cours des Nobel: réaliser les travaux du secteur Riole en collaboration avec les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy.

Objectifs annuels 2024
Parc de Vuillonnex : débuter la phase projet (objectifs reportés de 2023 à 2024).
Promenade de la Paix - Cours des Nobel : finaliser la réalisation du secteur Mont-Riant. Le début des travaux est prévu en septembre 2023. Le tronçon Château Pictet devrait également être finalisé. Enfin, les derniers travaux sur le secteur Riole devraient pouvoir débuter à l'automne 2024.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	105'920'000	15'747'782	3'600'000	3'300'000	3%	-300'000
Recettes	13'970'000	1'093'000	1'150'000	6'850'000	49%	5'700'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).
Un crédit de 105'920'000 francs est prévu pour les mesures réalisées par l'office cantonal du génie civil.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025
Piste cyclable section Satigny - Russin : finaliser les études pour déposer l'autorisation de construire (AC).
Route du Grand-Lancy : débuter les travaux pour la réalisation d'un passage inférieur (PI) pour la mobilité douce.
Requalification du quai de Cologny : débuter les travaux.
Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : obtenir l'AC.
Axe Grange Canal : débuter les études.

Objectifs annuels 2024
Requalification route Suisse : finaliser les travaux et établir les décomptes finaux.
Piste cyclable section Satigny - Russin : poursuivre les études pour la sécurisation de l'axe.
Route du Grand-Lancy : obtenir l'autorisation de construire pour la réalisation d'un passage inférieur pour la mobilité douce.
Requalification du quai de Cologny et du Boulevard des Abarois : débuter les travaux.

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'000'000	44'985'745	1'216'516	3'573'675	7%	2'357'159
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2025
Finaliser les compléments et les ajustements nécessaires au :
- déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture,
- déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal,
- déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

Objectifs annuels 2024
Finaliser :
- le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture,
- le déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal,
- le déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

M - Mobilité

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	20'280'000	0	0	500'000	2%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.
Un crédit de 20'280'000 francs est prévu pour les études.

Objectifs annuels 2025
Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	405'000'000	1'366'012	4'630'000	1'500'000	0%	-3'130'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.
Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès (faisceau de voies B) et le centre d'entretien Montbrillant.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès, le centre d'entretien Montbrillant et préparer les installations pour le chantier de la gare souterraine.

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	6'300'000	2'381'653	500'000	500'000	8%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2025
Finaliser les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la Confédération et d'intégrer le projet au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales.

Objectifs annuels 2024
Mener les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la confédération en vue de l'intégration au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales. La remise de dossier est prévue pour 2025.

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	97'077'584	1'640'192	1'520'000	1'000'000	1%	-520'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2025
Barreau de Monfleury : obtenir les autorisations de construire et acquérir une parcelle pour la réalisation du projet.
Mesures connexes Satigny : débuter les travaux après la libération des parcelles sous emprises.

Objectifs annuels 2024
Barreau de Monfleury : obtenir les autorisations de construire.
Mesures connexes Satigny : débuter les travaux après l'obtention de l'autorisation de construire.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	39'720'000	0	25'000	7'750'000	20%	7'725'000
Recettes	4'370'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025
Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.
Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

Objectifs annuels 2024
Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation de la requalification de la rue de Genève entre la rue Fontaine et la rue Adrien-Jeandin.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	11'010'000	889'885	500'000	200'000	2%	-300'000
Recettes	560'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025
Débuter les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod).
Finaliser avec la commune de Versoix les études de projet de la 2ème séquence (Versoix).
Débuter les études de la 3ème séquence (Genthod - Malagny).

Objectifs annuels 2024
En coordination avec les communes, accompagner l'instruction de la requête en autorisation de construire pour l'aménagement du 1er secteur de la Voie Verte (Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod) et poursuivre les études de projet du 2ème secteur (Versoix).

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	12'070'000	1'275'562	900'000	1'150'000	10%	250'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025
Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'avancement de la phase 1 dépend du déménagement du club de football FC Servette au parc des Evaux.
Parc des Franchises : poursuivre la réalisation du réaménagement du parc.

Objectifs annuels 2024
Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : obtenir l'autorisation de construire et préparer l'appel d'offres.
Parc des Franchises : mise en service de la buvette et démarrage des travaux de réaménagement du parc.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	26'930'000	651'006	350'000	700'000	3%	350'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025
Moyenne Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : débuter les études, équiper les carrefours réalisés durant les travaux.
Rue Lect : débuter les études pour le réaménagement de la rue.

Objectifs annuels 2024
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	155'331'000	5'239'191	7'805'000	2'425'000	2%	-5'380'000
Recettes	8'250'000	0	234'000	1'000'000	12%	766'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025
Pont Pavillon : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.
Bois-Chatton - Collex : obtenir l'autorisation de construire et préparer le démarrage des travaux d'aménagement en mode doux.
Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre les études d'aménagements de mobilité douce à Bois-Chatton-Collex, sur l'avenue A.-F. Dubois, sur les routes des Fayards, de Valavran et de Saint-Julien.
Continuer les études pour la restructuration multimodale de la moyenne ceinture, secteur Pailly-Casaï-Meyrin, de la nouvelle interface multimodale située au niveau du P+R P47-P49 et de l'ouvrage Pont Pavillon.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	53'000'000	479'396	1'000'000	4'000'000	8%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2025
Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.
Axe transports publics route de Saint-Julien : mener les études du dernier tronçon.
Interface tram Cornavin : démarrer les études.

Objectifs annuels 2024
Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	1'600'000	1'034'823	0	195'000	12%	195'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.
Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2025
Verser la subvention à la commune de Russin pour l'amélioration de l'itinéraire n°1 de Suissemobile et pour la construction d'une rampe d'accès à la passerelle sous le pont CFF de l'Allondon.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	19'393'000	187'617	1'723'979	1'800'000	9%	76'021
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.
Un crédit de 19'393'000 est prévu pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 et un crédit de 1'600'000 est prévu pour les équipements.

Objectifs annuels 2025
Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débuter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.
VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute sur d'autres emplacements sur le canton.
Route de Presinge, zone industrielle Bois de Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Objectifs annuels 2024
Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débuter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.
VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute notamment sur la rue des Deux Ponts et de l'Arquebuse.
Route de Presinge, ZIBAY et pont Peney : commencer les études d'avant-projet pour la réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles.

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	5'800'000	709'674	1'000'000	1'000'000	17%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1 21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points « noirs » des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.
Finaliser l'avant-projet d'ici la fin du premier semestre 2025.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.
Finaliser l'avant-projet d'ici fin 2024.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	350'000'000	62'121'882	40'000'000	40'000'000	11%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes :
- de 121 e-bus passée en 2023 avec le versement d'un 2ème acompte en 2024,
- de 31 trolleybus passée en 2024 avec le versement du 1er acompte en 2024.

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	13'850'000	229'320	500'000	500'000	4%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.
Les 12 axes identifiés concernent: Cornavin – Versoix, Jonction – Meyrin, Jonction – Satigny, Jonction – Chancy, Bachet – Perly, Jonction – Croix de Rozon, Champel – Veyrier, Eaux-Vives – Thônex, Eaux-Vives – Anières, Sécheron – Bachet, Pregny – Plan les Ouates, Bachet – Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études préliminaires lancées en 2024 pour le premier lot d'axes et lancer un appel d'offres pour étudier un deuxième lot d'axes à partir du 2ème semestre 2025.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre un premier lot d'études préliminaires pour les axes forts vélos.

1013176 - Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	30'000'000	0	2'000'000	500'000	2%	-1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle ligne ferroviaire régionale nord-sud (Bernex – Lancy – Genève-Aéroport – ZIMEYSA).
Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2025
Réaliser les études préliminaires.

Objectifs annuels 2024
Réaliser les études préliminaires, sur la base des conclusions de l'étude prospective réalisée conjointement avec les CFF et l'OFT.

M - Mobilité

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	75'570'000	0	0	1'630'000	2%	1'630'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025
Verser la subvention cantonale à la commune de Puplinge pour le réaménagement (au statut de zone 30 km/h) de l'espace-rue entre la rue de Graman et la route de Puplinge.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	8'950'000	0	250'000	200'000	2%	-50'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025
Domaine Rigot : déposer l'autorisation de construire pour le réaménagement du parc.

Objectifs annuels 2024
MAP Façade sud de l'aéroport et complément à la mesure « Promenade des parcs – secteur aéroport-requalification des espaces publics et aménagement mode doux sur le mail reliant l'aéroport à Cornavin » : initier une étude préliminaire sur ces secteurs.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	91'400'000	199'363	4'700'000	4'300'000	5%	-400'000
Recettes	3'620'000	0	300'000	500'000	14%	200'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.
Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Objectifs annuels 2024
Débuter et poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.
Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	86'780'000	364'237	1'250'000	1'050'000	1%	-200'000
Recettes	10'830'000	0	0	500'000	5%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025
Route du Nant d'Avril : débuter les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.
Passage inférieur route de la Plaine : préparer les travaux en coordination avec les CFF.
Route de Choulex : débuter les études pour la sécurisation des modes doux (MD).
Aménagements (MD) à Vessy : poursuivre les études pour la réalisation de la passerelle MD au-dessus de l'Arve.

Objectifs annuels 2024
Débuter et poursuivre les études pour sécuriser les aménagements cyclables sur le chemin du Bois-Fromager et les routes de Valleiry et de Choulex.
Réaliser des ouvrages d'art dédiés à la mobilité douce pour le franchissement des voies CFF sur la route de la Plaine et pour :
- l'accès au centre sportif du Bout-du-Monde depuis Vessy,
- le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	25'000'000	25'515	500'000	500'000	2%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2025
Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

Objectifs annuels 2024
Engager les études préliminaires pour l'extension du réseau de tramways sur le canton.

1921083 - Poursuite déploiement infrastructures TOSA

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	18'000'000	0	0	500'000	3%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours d'élaboration, ouvrant un crédit d'investissement de 18'000'000 francs, destiné au déploiement des infrastructures de rechargement TOSA.

Objectifs annuels 2025
Coordonner le déploiement d'équipements de recharge avec les TPG après adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

1921085 - Pont de Peney - Entretien/Renforcement

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	9'000'000	0	0	500'000	6%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi en cours d'élaboration, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs en vue de finaliser le renforcement et l'élargissement du pont de Peney.

Objectifs annuels 2025
Débuter les travaux d'ici la fin de l'année 2025 après l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

1921090 - Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	100'000'000	0	0	100'000	0%	100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi, ouvrant un crédit de 100'000'000 francs, destiné à financer des infrastructures principalement en faveur de la mobilité, avec un élargissement possible aux domaines de l’environnement et de la santé, principalement en France voisine et ayant un impact positif sur Genève.
Ce crédit représente la part cantonale d’un dispositif global également financé par les partenaires français.

Objectifs annuels 2025
Valider le projet de loi et activer les premiers versements de subvention d’investissement.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

M - Mobilité

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086	3%	-71'103
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Objectifs annuels 2024
Rénover le silo à sel de la voirie cantonale sur le site du Sapay.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	752'000	0	0	150'400	20%	150'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13424, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.
Un crédit de 752'000 francs est prévu au titre de la politique publique M.

Objectifs annuels 2025
Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.
Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	3'800'000	0	0	760'000	20%	760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13430, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements responsables de ces politiques publiques et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025
Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	2'716'000	0	0	543'200	20%	543'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13431, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025
Réaliser des travaux de rénovation de mise en conformité sur le bâtiment de l'office cantonal des véhicules.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

2013432 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	17'980'000	0	0	2'730'000	15%	2'730'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13432, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.
Un crédit de 17'980'000 francs est prévu pour l'office cantonal des transports (OCT).

Objectifs annuels 2025
Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	199'170'000	0	0	36'256'000	18%	36'256'000
Recettes	11'720'000	0	0	2'250'000	19%	2'250'000

Résumé de la loi et but du crédit
Projet de loi 13432, déposé le 20/03/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.
Un crédit de 199'170'000 francs et une contribution de la Confédération de 11'720'000 francs sont prévus pour l'Office cantonal du génie civil (OCGC).

Objectifs annuels 2025
Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (16,8 millions), pour les ouvrages d'art (3 millions), pour les infrastructures de transports publics (15 millions) et pour le remplacement des véhicules et engins (1 million).
Percevoir les recettes de la Confédération.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

Récapitulations chiffrées

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	**136'375'288**	58'822'593	18'844'919	**15'060'189**	11%	-3'784'730
6 Recettes d'investissement	**28'300'000**	18'294'242	4'332'008	**6'161'750**	22%	1'829'742
Investissements Nets	**108'075'288**	40'528'351	14'512'911	**8'898'439**	8%	-5'614'472
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**84'215'000**	46'532'000	13'770'000	**10'390'000**	12%	-3'380'000
6 Recettes d'investissement	**28'300'000**	18'294'242	4'332'008	**6'161'750**	22%	1'829'742
Investissements Nets	**55'915'000**	28'237'758	9'437'992	**4'228'250**	8%	-5'209'742
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**52'160'288**	12'290'593	5'074'919	**4'670'189**	9%	-404'730
Investissements Nets	**52'160'288**	12'290'593	5'074'919	**4'670'189**	9%	-404'730
01 - CHANCELLERIE D'ÉTAT						
5 Dépenses d'investissement	**2'120'000**	302'655	350'000	**540'000**	25%	190'000
Investissements Nets	**2'120'000**	302'655	350'000	**540'000**	25%	190'000
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	**150'000**	73'650	13'000	**20'000**	13%	7'000
Investissements Nets	**150'000**	73'650	13'000	**20'000**	13%	7'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**44'643'288**	10'656'765	4'552'864	**6'490'000**	15%	1'937'136
Investissements Nets	**44'643'288**	10'656'765	4'552'864	**6'490'000**	15%	1'937'136
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**86'062'000**	47'041'812	13'544'101	**7'785'389**	9%	-5'758'712
6 Recettes d'investissement	**28'300'000**	18'294'242	4'332'008	**6'161'750**	22%	1'829'742
Investissements Nets	**57'762'000**	28'747'570	9'212'093	**1'623'639**	3%	-7'588'454
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	**3'000'000**	693'105	300'000	**200'000**	7%	-100'000
Investissements Nets	**3'000'000**	693'105	300'000	**200'000**	7%	-100'000
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	**400'000**	54'606	84'954	**24'800**	6%	-60'154
Investissements Nets	**400'000**	54'606	84'954	**24'800**	6%	-60'154
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG)						
CR 0104 Archives d'Etat de Genève						
5 Dépenses d'investissement	**920'000**		200'000	**420'000**	46%	220'000
CR: 04 institutions et numérique						
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**6'335'000**	3'281'219	700'000	**1'000'000**	16%	300'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**230'000**		170'000	**30'000**	13%	-140'000
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**12'500'000**	1'012'241	700'000	**1'500'000**	12%	800'000
1013504 Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'130'000**			**1'640'000**	52%	1'640'000
CR: 05 Territoire						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG)						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**61'100'000**	42'238'540	12'000'000	**5'800'000**	9%	-6'200'000
6 Recettes d'investissement	**28'300'000**	18'294'242	4'332'008	**6'161'750**	22%	1'829'742
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE						
CR 0101 Chancellerie d'Etat						
5 Dépenses d'investissement	**600'000**	302'655	150'000			-150'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
2013419 Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie						
CR 0101 Chancellerie d'Etat						
5 Dépenses d'investissement	**600'000**			**120'000**	20%	120'000
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**50'000**	73'650	13'000			-13'000
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**100'000**			**20'000**	20%	20'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**10'848'288**	6'363'305	2'982'864			-2'982'864
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**11'600'000**			**2'320'000**	20%	2'320'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0616 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**13'314'000**	4'803'272	1'544'101	**155'789**	1%	-1'388'312
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0616 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**11'648'000**			**1'829'600**	16%	1'829'600
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC						
CR 1101 Grand Conseil						
5 Dépenses d'investissement	**1'500'000**	693'105	300'000			-300'000
2013427 Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC						
CR 1101 Grand Conseil						
5 Dépenses d'investissement	**1'500'000**			**200'000**	13%	200'000
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC						
CR 1201 Cour des comptes						
5 Dépenses d'investissement	**200'000**	54'606	84'954			-84'954
2013428 Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC						
CR 1201 Cour des comptes						
5 Dépenses d'investissement	**200'000**			**24'800**	12%	24'800

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
B - ÉTATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	**1'981'957'521**	235'820'955	87'614'906	**119'847'174**	6%	32'232'268
6 Recettes d'investissement	**38'000'000**	14'044'593	2'500'000	**5'455'407**	14%	2'955'407
Investissements Nets	**1'943'957'521**	221'776'362	85'114'906	**114'391'767**	6%	29'276'861
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**1'350'526'000**	56'847'854	40'848'297	**46'792'823**	3%	5'944'526
6 Recettes d'investissement	**38'000'000**	14'044'593	2'500'000	**5'455'407**	14%	2'955'407
Investissements Nets	**1'312'526'000**	42'803'261	38'348'297	**41'337'416**	3%	2'989'119
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**631'431'521**	178'973'101	46'766'609	**73'054'351**	12%	26'287'742
Investissements Nets	**631'431'521**	178'973'101	46'766'609	**73'054'351**	12%	26'287'742
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	**12'840'000**	630'598	3'076'000	**3'720'000**	29%	644'000
Investissements Nets	**12'840'000**	630'598	3'076'000	**3'720'000**	29%	644'000
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	**143'800**	40'237	14'743	**20'000**	14%	5'257
Investissements Nets	**143'800**	40'237	14'743	**20'000**	14%	5'257
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**492'515'311**	138'485'349	41'383'000	**59'886'000**	12%	18'503'000
Investissements Nets	**492'515'311**	138'485'349	41'383'000	**59'886'000**	12%	18'503'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**1'475'553'410**	96'452'637	43'000'649	**56'115'174**	4%	13'114'525
6 Recettes d'investissement	**38'000'000**	14'044'593	2'500'000	**5'455'407**	14%	2'955'407
Investissements Nets	**1'437'553'410**	82'408'044	40'500'649	**50'659'767**	4%	10'159'118
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	**320'000**	114'379	50'306	**36'000**	11%	-14'306
Investissements Nets	**320'000**	114'379	50'306	**36'000**	11%	-14'306
07 - ÉCONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	**175'000**	34'938	20'000	**20'000**	11%	
Investissements Nets	**175'000**	34'938	20'000	**20'000**	11%	
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	**410'000**	62'817	70'208	**50'000**	12%	-20'208
Investissements Nets	**410'000**	62'817	70'208	**50'000**	12%	-20'208
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'État par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**11'790'000**		3'026'000	**3'600'000**	31%	574'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**8'200'000**	1'031'274	300'000	**2'600'000**	32%	2'300'000
1921001 Évolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**12'000'000**			**500'000**	4%	500'000
CR: 05 Territoire						
1011975 Efficience énergétique						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**35'000'000**	29'790'894	3'900'000	**209'106**	1%	-3'690'894
6 Recettes d'investissement	**18'000'000**	14'044'593	2'500'000	**1'455'407**	8%	-1'044'593
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**30'000'000**	11'938'381	1'000'000	**3'963'717**	13%	2'963'717
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**250'000'000**	13'629'261	16'758'297	**15'000'000**	6%	-1'758'297

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1012978 Équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**1'166'000**	71'529	390'000	**400'000**	34%	10'000
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**1'000'000'000**	370'068	15'000'000	**20'000'000**	2%	5'000'000
6 Recettes d'investissement	**20'000'000**			**4'000'000**	20%	4'000'000
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**2'370'000**	16'447	474'000	**520'000**	22%	46'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**450'000**	630'598	50'000			-50'000
2012449 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**600'000**			**120'000**	20%	120'000
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP						
CR 0311 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**43'800**	40'237	14'743			-14'743
2012450 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP						
CR 0311 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**100'000**			**20'000**	20%	20'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**233'000**	43'080	53'000			-53'000
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**1'200'000**	1'194'408	30'000			-30'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**190'102'311**	136'216'587	41'000'000			-41'000'000
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**1'580'000**			**946'000**	60%	946'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**279'200'000**			**55'840'000**	20%	55'840'000
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**365'000**	299'103	77'600			-77'600
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**2'200'000**	982'725	50'000			-50'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**73'176'300**	39'354'229	5'350'752	**1'367'129**	2%	-3'983'623
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**821'000**			**164'200**	20%	164'200
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**80'455'110**			**14'491'022**	18%	14'491'022
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI						
CR 0601 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**200'000**	114'379	50'306			-50'306
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM						
CR 0601 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**120'000**			**36'000**	30%	36'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	**75'000**	34'938	20'000			-20'000
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	**100'000**			**20'000**	20%	20'000
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	**160'000**	62'817	70'208			-70'208
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	**250'000**			**50'000**	20%	50'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	**146'568'537**	34'839'086	14'959'473	**16'349'527**	11%	1'390'054
Investissements Nets	**146'568'537**	34'839'086	14'959'473	**16'349'527**	11%	1'390'054
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**67'597'450**	19'266'076	7'154'059	**5'887'127**	9%	-1'266'932
Investissements Nets	**67'597'450**	19'266'076	7'154'059	**5'887'127**	9%	-1'266'932
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**78'971'087**	15'573'010	7'805'414	**10'462'400**	13%	2'656'986
Investissements Nets	**78'971'087**	15'573'010	7'805'414	**10'462'400**	13%	2'656'986
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**49'576'477**	9'504'894	3'274'861	**2'020'000**	4%	-1'254'861
Investissements Nets	**49'576'477**	9'504'894	3'274'861	**2'020'000**	4%	-1'254'861
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**16'012'970**	7'427'088	2'855'196	**1'122'400**	7%	-1'732'796
Investissements Nets	**16'012'970**	7'427'088	2'855'196	**1'122'400**	7%	-1'732'796
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	**80'509'090**	17'907'104	8'829'416	**13'207'127**	16%	4'377'711
Investissements Nets	**80'509'090**	17'907'104	8'829'416	**13'207'127**	16%	4'377'711
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	**470'000**					
Investissements Nets	**470'000**					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**10'538'000**	9'255'904	1'079'546			-1'079'546
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**5'783'000**		1'000'000	**1'000'000**	17%	
1921068 Refonte du SIC «action sociale» - 2ème partie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**25'000'000**			**130'000**	1%	130'000
CR: 05 Territoire						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	**7'789'760**	6'566'244	1'269'663			-1'269'663
CR: 08 Cohésion sociale						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	**1'380'690**	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	**3'700'000**	1'475'873	1'848'850	**904'127**	24%	-944'723
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	**4'500'000**	516'664	878'000	**1'418'000**	32%	540'000
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	**7'046'000**		1'078'000	**2'179'000**	31%	1'101'000
1921080 EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	**1'390'000**			**256'000**	18%	256'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	**470'000**					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 015 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**3'805'477**	248'990	1'195'315			-1'195'315

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 015 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**4'450'000**			**890'000**	20%	890'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**2'611'210**	860'844	1'585'533			-1'585'533
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**5'612'000**			**1'122'400**	20%	1'122'400
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS						
CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**11'442'400**	7'648'076	3'165'421			-3'165'421
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement	**8'800'000**	6'815'100	1'859'145			-1'859'145
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS						
CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**17'250'000**			**3'450'000**	20%	3'450'000
2013437 Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement	**11'000'000**			**2'200'000**	20%	2'200'000
2013438 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement	**14'000'000**			**2'800'000**	20%	2'800'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	**76'161'378**	22'205'290	16'448'730	**16'934'450**	22%	485'720
6 Recettes d'investissement		1'184				
Investissements Nets	**76'161'378**	22'204'106	16'448'730	**16'934'450**	22%	485'720
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**24'700'000**	822'675	4'500'000	**6'777'326**	27%	2'277'326
Investissements Nets	**24'700'000**	822'675	4'500'000	**6'777'326**	27%	2'277'326
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**51'461'378**	21'382'615	11'948'730	**10'157'124**	20%	-1'791'606
6 Recettes d'investissement		1'184				
Investissements Nets	**51'461'378**	21'381'431	11'948'730	**10'157'124**	20%	-1'791'606
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**985'983**	518'621	159'832	**90'000**	9%	-69'832
Investissements Nets	**985'983**	518'621	159'832	**90'000**	9%	-69'832
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**58'640'985**	16'666'009	14'889'629	**14'826'009**	25%	-63'620
6 Recettes d'investissement		1'184				
Investissements Nets	**58'640'985**	16'664'825	14'889'629	**14'826'009**	25%	-63'620
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	**16'534'410**	5'020'660	1'399'269	**2'018'441**	12%	619'172
Investissements Nets	**16'534'410**	5'020'660	1'399'269	**2'018'441**	12%	619'172
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**11'700'000**	822'675	3'500'000	**4'777'326**	41%	1'277'326
1013517 Musée de la BD - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**5'000'000**		1'000'000	**1'000'000**	20%	
1921081 Grand Théâtre de Genève - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**8'000'000**			**1'000'000**	13%	1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**535'983**	518'621	159'832			-159'832
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**450'000**			**90'000**	20%	90'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**12'508'985**	15'843'334	10'389'629	**532'283**	4%	-9'857'346
6 Recettes d'investissement		1'184				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**21'432'000**			**7'516'400**	35%	7'516'400
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS						
CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**6'442'205**	5'020'660	1'399'269			-1'399'269
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS						
CR 0801 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**10'092'205**			**2'018'441**	20%	2'018'441

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	**1'016'211'653**	44'374'394	60'577'022	**54'151'800**	5%	-6'425'222
6 Recettes d'investissement	**4'469'340**	3'305'225	300'000	**300'000**	7%	
Investissements Nets	**1'011'742'313**	41'069'169	60'277'022	**53'851'800**	5%	-6'425'222
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**910'305'960**	7'624'043	50'609'000	**42'105'000**	5%	-8'504'000
6 Recettes d'investissement	**1'469'340**	1'187'055				
Investissements Nets	**908'836'620**	6'436'988	50'609'000	**42'105'000**	5%	-8'504'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**105'905'693**	36'750'351	9'968'022	**12'046'800**	11%	2'078'778
6 Recettes d'investissement	**3'000'000**	2'118'170	300'000	**300'000**	10%	
Investissements Nets	**102'905'693**	34'632'181	9'668'022	**11'746'800**	11%	2'078'778
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**22'608'098**	2'245'799	464'919	**4'020'000**	18%	3'555'081
Investissements Nets	**22'608'098**	2'245'799	464'919	**4'020'000**	18%	3'555'081
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**993'603'555**	42'128'595	60'112'103	**50'131'800**	5%	-9'980'303
6 Recettes d'investissement	**4'469'340**	3'305'225	300'000	**300'000**	7%	
Investissements Nets	**989'134'215**	38'823'370	59'812'103	**49'831'800**	5%	-9'980'303
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1921086 Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**14'400'000**			**2'760'000**	19%	2'760'000
CR: 05 Territoire						
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**4'800'000**	1'068'865	600'000	**700'000**	15%	100'000
6 Recettes d'investissement	**1'469'340**	1'187'055				
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**16'014'960**	2'197'188	5'509'000	**1'500'000**	9%	-4'009'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	**10'000'000**		500'000	**1'500'000**	15%	1'000'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	**55'503'000**	500'611	4'500'000	**1'000'000**	2%	-3'500'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	**61'443'000**	3'326'807	18'000'000	**16'000'000**	26%	-2'000'000
1013222 Subventions pour l'assainissement énergétique						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	**500'000'000**		20'000'000	**15'000'000**	3%	-5'000'000
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**40'000'000**	530'572	1'500'000	**2'000'000**	5%	500'000
1013491 Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**204'000'000**			**1'000'000**	0%	1'000'000
1921084 Cadastre PFAS						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	**4'145'000**			**645'000**	16%	645'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**1'908'098**	2'245'799	464'919			-464'919
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**6'300'000**			**1'260'000**	20%	1'260'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**45'557'360**	34'323'016	9'500'000			-9'500'000
6 Recettes d'investissement	**1'500'000**	2'118'170	300'000			-300'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**551'235**	181'536	3'103			-3'103
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**50'929'000**			**10'654'800**	21%	10'654'800
6 Recettes d'investissement	**1'500'000**			**300'000**	20%	300'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**660'000**			**132'000**	20%	132'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	**1'780'898'086**	732'917'055	167'760'793	**185'666'522**	10%	17'905'729
6 Recettes d'investissement	**103'551'655**	66'678'638	1'455'543	**2'952'991**	3%	1'497'448
Investissements Nets	**1'677'346'431**	666'238'417	166'305'250	**182'713'531**	11%	16'408'281
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**1'040'028'400**	444'490'125	93'434'859	**108'083'252**	10%	14'648'393
6 Recettes d'investissement	**101'551'655**	66'549'003	955'543	**2'952'991**	3%	1'997'448
Investissements Nets	**938'476'745**	377'941'122	92'479'316	**105'130'261**	11%	12'650'945
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**740'869'686**	288'426'930	74'325'934	**77'583'270**	10%	3'257'336
6 Recettes d'investissement	**2'000'000**	129'635	500'000			-500'000
Investissements Nets	**738'869'686**	288'297'295	73'825'934	**77'583'270**	11%	3'757'336
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	**376'690'063**	137'553'882	42'473'314	**40'825'231**	11%	-1'648'083
Investissements Nets	**376'690'063**	137'553'882	42'473'314	**40'825'231**	11%	-1'648'083
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**62'421'053**	11'827'253	7'951'355	**7'424'596**	12%	-526'759
Investissements Nets	**62'421'053**	11'827'253	7'951'355	**7'424'596**	12%	-526'759
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**1'341'657'730**	583'503'687	117'336'124	**137'416'695**	10%	20'080'571
6 Recettes d'investissement	**103'551'655**	66'678'638	1'455'543	**2'952'991**	3%	1'497'448
Investissements Nets	**1'238'106'075**	516'825'049	115'880'581	**134'463'704**	11%	18'583'123
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	**129'240**	32'233				
Investissements Nets	**129'240**	32'233				
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 UNI - CMU 5ème étape						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**15'596'000**	13'782'387		**321'107**	2%	321'107
1010822 UNI - CMU - 6ème étape						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**15'333'000**	11'014'014		**280'000**	2%	280'000
1012146 UNI - Service de la recherche						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**15'546'000**	12'820'621	2'617'740			-2'617'740
1012149 Rénovation d'Uni Bastions						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**4'212'000**	304'696		**200'000**	5%	200'000
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements						
CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	**3'407'000**	1'274'415	1'500'000	**464'405**	14%	-1'035'595
1012767 UNI - SI pour les étudiants						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**12'000'000**	4'431'109	3'800'000	**2'900'000**	24%	-900'000
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève						
CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	**5'470'000**	1'062'569	1'130'000	**1'400'000**	26%	270'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP						
CR 0313 Services partagés et logistiques						
5 Dépenses d'investissement	**2'696'000**	946	750'000	**600'000**	22%	-150'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements						
CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 5 Dépenses d'investissement	**733'000**		133'000	**130'000**	18%	-3'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements						
CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 5 Dépenses d'investissement	**5'674'000**					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements						
CR 0322 Cycle d'orientation						
5 5 Dépenses d'investissement	**1'330'000**		155'403	**633'719**	48%	478'316

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Projet de budget 2025	% crédit	Variation 2025-2024
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements						
CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	**5'384'863**					
1921082 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements						
CR 0327 Office médico-pédagogique						
5 Dépenses d'investissement	**1'415'000**					
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**30'919'000**	2'039'386	2'000'000	**2'500'000**	8%	500'000
1012149 Rénovation d'Uni Bastions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**64'800**	16'816	9'596	**9'596**	15%	
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**725'000**	441'914	210'695			-210'695
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'179'400**	445'758	1'000'000	**1'335'000**	42%	335'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**6'242'000**	929'629	1'000'000	**1'900'000**	30%	900'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**190'000**		246'000			-246'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**130'000**		130'620			-130'620
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**437'641**					
1921082 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**180'800**					
CR: 05 Territoire						
1009995 UNI - CMU 5ème étape						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**196'487'000**	180'854'908	3'500'000	**3'432'093**	2%	-67'907
6 Recettes d'investissement	**45'600'000**	38'630'905				
1010822 UNI - CMU - 6ème étape						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**133'604'000**	120'776'353	8'000'000	**7'828'998**	6%	-171'002
6 Recettes d'investissement	**21'500'625**	23'694'000				
1012149 Rénovation d'Uni Bastions						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**88'225'200**	38'336'818	13'000'000	**12'000'000**	14%	-1'000'000
6 Recettes d'investissement	**10'000'000**	4'073'000	955'543	**970'000**	10%	14'457
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**15'693'760**	7'479'252	3'500'000	**3'043'748**	19%	-456'252
6 Recettes d'investissement	**2'175'998**	151'098		**482'991**	22%	482'991
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**61'818'000**	37'373'593	18'151'805	**6'531'303**	11%	-11'620'502
1012988 ES II Confignon - étude						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**8'265'000**	701'003	2'800'000	**3'000'000**	36%	200'000
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**6'015'000**	1'019'653	2'800'000	**2'165'000**	36%	-635'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**89'724'000**	8'668'764	6'500'000	**20'867'000**	23%	14'367'000
6 Recettes d'investissement	**12'000'000**			**1'500'000**	13%	1'500'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**64'040'000**	351'618	18'000'000	**17'650'000**	28%	-350'000
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**17'600'000**	292'953	1'500'000	**2'000'000**	11%	500'000
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**2'730'000**	38'717	1'000'000	**1'491'283**	55%	491'283
1013490 ES II à Meyrin (École Noëlla Rouget) - construction et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**184'127'496**			**14'800'000**	8%	14'800'000
6 Recettes d'investissement	**10'275'032**					
1921082 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**40'704'200**			**600'000**	1%	600'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**129'240**	32'233				
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP						
CR 0311 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**41'685'200**	29'302'335	13'149'323			-13'149'323
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES						
CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	**15'370'000**	10'843'541	3'671'227			-3'671'227
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**69'950'000**	52'717'249	15'566'621			-15'566'621
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP						
CR 0311 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**57'938'000**			**13'306'000**	23%	13'306'000
2013433 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO						
CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	**23'000'000**			**4'600'000**	20%	4'600'000
2013434 Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI						
CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	**79'950'000**			**15'990'000**	20%	15'990'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**11'952'412**	7'953'750	3'354'444			-3'354'444
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**8'400'000**			**1'680'000**	20%	1'680'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**222'102'184**	187'610'055	38'584'319	**6'302'892**	3%	-32'281'427
6 Recettes d'investissement	**2'000'000**	129'635	500'000			-500'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**210'521'890**			**35'704'378**	17%	35'704'378

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	**120'690'414**	246'251'903	47'884'646	**47'420'800**	39%	-463'846
6 Recettes d'investissement	**8'661'553**	17'173'177	275'000	**280'000**	3%	5'000
Investissements Nets	**112'028'861**	229'078'726	47'609'646	**47'140'800**	42%	-468'846
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**68'806'286**	110'898'509	27'712'000	**26'200'000**	38%	-1'512'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
Investissements Nets	**68'806'286**	110'645'684	27'712'000	**26'200'000**	38%	-1'512'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**29'770'461**	8'720'111	3'172'646	**4'220'800**	14%	1'048'154
6 Recettes d'investissement	**2'773'240**	882'540	275'000	**280'000**	10%	5'000
Investissements Nets	**26'997'221**	7'837'571	2'897'646	**3'940'800**	15%	1'043'154
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		106'464'391	17'000'000	**17'000'000**		
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
Investissements Nets		93'745'803	17'000'000	**17'000'000**		
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	**22'113'667**	20'168'892				
6 Recettes d'investissement	**5'888'313**	3'319'224				
Investissements Nets	**16'225'354**	16'849'668				
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**45'238'956**	5'618'159	5'014'646	**5'720'000**	13%	705'354
Investissements Nets	**45'238'956**	5'618'159	5'014'646	**5'720'000**	13%	705'354
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**75'451'458**	240'633'744	42'870'000	**41'700'800**	55%	-1'169'200
6 Recettes d'investissement	**8'661'553**	17'173'177	275'000	**280'000**	3%	5'000
Investissements Nets	**66'789'905**	223'460'567	42'595'000	**41'420'800**	62%	-1'174'200
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013140 Évolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**4'325'000**	572'060	300'000	**400'000**	9%	100'000
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**11'980'000**	159'237	1'000'000	**1'800'000**	15%	800'000
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**13'785'000**		2'412'000	**1'500'000**	11%	-912'000
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		85'750'918	18'000'000	**18'000'000**		
6 Recettes d'investissement		252'825				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**8'395'196**	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**20'000'000**	14'999'998	2'500'000	**2'500'000**	13%	
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**4'600'000**	2'900'000	1'000'000			-1'000'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**5'721'090**	261'724	2'500'000	**2'000'000**	35%	-500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**5'048'956**	4'886'862	1'302'646			-1'302'646

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**10'100'000**			**2'020'000**	20%	2'020'000
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**6'218'640**	3'794'832	1'870'000			-1'870'000
6 Recettes d'investissement	**1'373'240**	882'540	275'000			-275'000
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**980'865**	38'417				
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**6'150'000**			**1'186'400**	19%	1'186'400
6 Recettes d'investissement	**1'400'000**			**280'000**	20%	280'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**1'272'000**			**1'014'400**	80%	1'014'400
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique – LUP II						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement		106'464'391	17'000'000	**17'000'000**		
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 05 Territoire						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**658'470**	971'522				
6 Recettes d'investissement	**658'470**	591'964				
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**21'455'197**	19'197'370				
6 Recettes d'investissement	**5'229'843**	2'727'260				

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	**335'350'791**	138'061'673	23'893'074	**41'750'254**	12%	17'857'180
6 Recettes d'investissement	**27'617'000**	6'880'355	11'500'000	**5'959'639**	22%	-5'540'361
Investissements Nets	**307'733'791**	131'181'318	12'393'074	**35'790'615**	12%	23'397'541
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**161'660'000**	72'947'117	4'705'686	**20'522'000**	13%	15'816'314
6 Recettes d'investissement	**22'617'000**	5'540'361	11'000'000	**5'459'639**	24%	-5'540'361
Investissements Nets	**139'043'000**	67'406'756	-6'294'314	**15'062'361**	11%	21'356'675
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**173'690'791**	65'114'556	19'187'388	**21'228'254**	12%	2'040'866
6 Recettes d'investissement	**5'000'000**	1'339'994	500'000	**500'000**	10%	
Investissements Nets	**168'690'791**	63'774'562	18'687'388	**20'728'254**	12%	2'040'866
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**139'869'055**	39'375'887	11'825'789	**17'226'000**	12%	5'400'211
6 Recettes d'investissement	**5'380'000**	771'000	500'000	**500'000**	9%	
Investissements Nets	**134'489'055**	38'604'887	11'325'789	**16'726'000**	12%	5'400'211
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**194'476'736**	98'685'786	12'067'285	**24'524'254**	13%	12'456'969
6 Recettes d'investissement	**22'237'000**	6'109'355	11'000'000	**5'459'639**	25%	-5'540'361
Investissements Nets	**172'239'736**	92'576'431	1'067'285	**19'064'615**	11%	17'997'330
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	**1'005'000**					
Investissements Nets	**1'005'000**					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements						
CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	**852'525**	159'536	105'686			-105'686
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**82'815**	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville						
CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	**1'880'000**	929'575				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**183'849**	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police						
CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**4'540'000**	4'081'933		**170'000**	4%	170'000
6 Recettes d'investissement	**380'000**					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement						
CR 0405 Office cantonal de la détention						
5 Dépenses d'investissement	**2'304'000**					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**1'777'000**	12'915		**10'000**	1%	10'000
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'500'000**	969'653	400'000	**900'000**	26%	500'000
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**8'180'000**	72'254	1'000'000	**1'500'000**	18%	500'000
1921046 Évolution des outils pour la brigade de cybercriminalité						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**1'340'000**			**260'000**	19%	260'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1921077 WEP : pérennisation du réseau Polycom						
CR 0414 OCPPAM						
5 Dépenses d'investissement	**1'182'000**		1'200'000	**1'182'000**	100%	-18'000
CR: 05 Territoire						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**40'032'060**	41'426'693				
6 Recettes d'investissement	**12'700'000**	3'198'299	6'350'000	**3'501'701**	28%	-2'848'299
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**22'886'751**	23'037'821				
6 Recettes d'investissement	**9'300'000**	2'342'062	4'650'000	**1'957'938**	21%	-2'692'062
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**71'914'000**	1'942'652	2'000'000	**16'500'000**	23%	14'500'000
6 Recettes d'investissement	**237'000**					
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**1'005'000**					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**42'765'000**	24'467'058	7'747'000			-7'747'000
6 Recettes d'investissement	**2'500'000**	771'000	500'000			-500'000
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**6'581'866**	8'368'878	1'373'103			-1'373'103
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**55'200'000**			**11'304'000**	20%	11'304'000
6 Recettes d'investissement	**2'500'000**			**500'000**	20%	500'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**9'500'000**			**1'900'000**	20%	1'900'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**24'944'925**	32'278'620	10'067'285	**1'084'454**	4%	-8'982'831
6 Recettes d'investissement		568'994				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**34'699'000**			**6'939'800**	20%	6'939'800

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
I - IMPÔTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement	**65'280'000**	16'463'035	3'361'698	**8'080'000**	12%	4'718'302
Investissements Nets	**65'280'000**	16'463'035	3'361'698	**8'080'000**	12%	4'718'302
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**59'280'000**	14'367'658	2'480'000	**7'200'000**	12%	4'720'000
Investissements Nets	**59'280'000**	14'367'658	2'480'000	**7'200'000**	12%	4'720'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**6'000'000**	2'095'377	881'698	**880'000**	15%	-1'698
Investissements Nets	**6'000'000**	2'095'377	881'698	**880'000**	15%	-1'698
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	**4'100'000**	873'875	400'000	**500'000**	12%	100'000
Investissements Nets	**4'100'000**	873'875	400'000	**500'000**	12%	100'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**61'180'000**	15'589'160	2'961'698	**7'580'000**	12%	4'618'302
Investissements Nets	**61'180'000**	15'589'160	2'961'698	**7'580'000**	12%	4'618'302
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012623 AFC - Évolution du SIC fiscal 2020-2024						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**12'600'000**	10'052'163	1'230'000			-1'230'000
1012946 Évolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**5'555'000**	3'989'633	940'000			-940'000
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**7'560'000**	325'862	310'000	**800'000**	11%	490'000
1921088 AFC - Évolution du SIC fiscal dès 2025						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**24'600'000**			**4'640'000**	19%	4'640'000
1921089 Évolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**8'965'000**			**1'760'000**	20%	1'760'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**1'600'000**	873'875	400'000			-400'000
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**2'500'000**			**500'000**	20%	500'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		1'221'502	481'698			-481'698
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**1'900'000**			**380'000**	20%	380'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	**139'865'226**	28'526'091	15'352'531	**16'555'458**	12%	1'202'927
6 Recettes d'investissement		145				
Investissements Nets	**139'865'226**	28'525'946	15'352'531	**16'555'458**	12%	1'202'927
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**25'542'000**	1'078'307	3'500'000	**5'289'000**	21%	1'789'000
Investissements Nets	**25'542'000**	1'078'307	3'500'000	**5'289'000**	21%	1'789'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**114'323'226**	27'447'784	11'852'531	**11'266'458**	10%	-586'073
6 Recettes d'investissement		145				
Investissements Nets	**114'323'226**	27'447'639	11'852'531	**11'266'458**	10%	-586'073
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**4'146'000**	119'565	738'378	**1'260'000**	30%	521'622
Investissements Nets	**4'146'000**	119'565	738'378	**1'260'000**	30%	521'622
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**76'541'226**	16'799'441	7'419'086	**7'171'458**	9%	-247'628
6 Recettes d'investissement		145				
Investissements Nets	**76'541'226**	16'799'296	7'419'086	**7'171'458**	9%	-247'628
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	**59'178'000**	11'607'085	7'195'067	**8'124'000**	14%	928'933
Investissements Nets	**59'178'000**	11'607'085	7'195'067	**8'124'000**	14%	928'933
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**4'146'000**	119'565	738'378	**1'260'000**	30%	521'622
CR: 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**2'818'000**	34'148	299'863	**625'000**	22%	325'137
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	**18'578'000**	924'594	2'461'759	**3'404'000**	18%	942'241
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**43'807'226**	16'765'293	7'119'223	**563'258**	1%	-6'555'965
6 Recettes d'investissement		145				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**29'916'000**			**5'983'200**	20%	5'983'200
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	**17'000'000**	10'682'491	4'733'308			-4'733'308
2013429 Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	**23'600'000**			**4'720'000**	20%	4'720'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
K - SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement	**655'055'746**	206'647'742	76'932'481	**59'686'390**	9%	-17'246'091
Investissements Nets	**655'055'746**	206'647'742	76'932'481	**59'686'390**	9%	-17'246'091
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**170'776'000**	34'650'347	26'113'796	**20'930'106**	12%	-5'183'690
Investissements Nets	**170'776'000**	34'650'347	26'113'796	**20'930'106**	12%	-5'183'690
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**484'279'746**	171'997'395	50'818'685	**38'756'284**	8%	-12'062'401
Investissements Nets	**484'279'746**	171'997'395	50'818'685	**38'756'284**	8%	-12'062'401
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**13'720'061**	2'721'087	1'536'702	**700'000**	5%	-836'702
Investissements Nets	**13'720'061**	2'721'087	1'536'702	**700'000**	5%	-836'702
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**83'261'880**	14'743'425	9'583'759	**11'996'390**	14%	2'412'631
Investissements Nets	**83'261'880**	14'743'425	9'583'759	**11'996'390**	14%	2'412'631
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	**558'073'805**	189'183'230	65'812'020	**46'990'000**	8%	-18'822'020
Investissements Nets	**558'073'805**	189'183'230	65'812'020	**46'990'000**	8%	-18'822'020
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**10'887'000**	826'989	1'000'000	**500'000**	5%	-500'000
CR: 05 Territoire						
1012724 HUG - Subvention rénovation et agrandissement des blocs opératoires - phase 2						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**20'000'000**	9'424'895	6'745'000	**3'830'106**	19%	-2'914'894
1012980 HUG - Maternité 4ème étape						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**45'985'195**	1'869'260	1'000'000	**5'000'000**	11%	4'000'000
1013406 HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**16'200'000**		1'500'000	**3'000'000**	19%	1'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**28'500'000**	9'827'600	6'000'000			-6'000'000
1012039 Equipement IEPA (IMAD)						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**4'620'000**	689'883	200'000			-200'000
1012295 Informatique IMAD 2018-2021 - subvention						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**3'956'000**	2'850'336	800'000	**600'000**	15%	-200'000
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**7'500'000**	5'141'633	1'956'796			-1'956'796
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**10'656'000**	3'590'552	3'412'000	**2'000'000**	19%	-1'412'000
1012980 HUG - Maternité 4ème étape						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**6'014'805**					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**7'557'000**	429'199	2'500'000	**500'000**	7%	-2'000'000
103379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention						
CR 0617 Direction générale de la santé						
5 Dépenses d'investissement	**8'900'000**		1'000'000	**5'500'000**	62%	4'500'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**1'833'061**	1'894'098	536'702			-536'702
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	**1'000'000**			**200'000**	20%	200'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	**824'685**	3'449'270	338'759	**115'884**	14%	-222'875
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	**252'000**			**50'400**	20%	50'400
CR: 06 Santé et mobilités						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	**2'500'000**	1'913'369	445'000			-445'000
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	**228'825'000**	158'315'437	46'918'475			-46'918'475
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	**9'000'000**	6'425'221	2'579'749			-2'579'749
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	**2'445'000**			**490'000**	20%	490'000
2013435 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	**221'600'000**			**32'400'000**	15%	32'400'000
2013436 Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	**16'000'000**			**5'500'000**	34%	5'500'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	**17'964'417**	2'386'910	3'215'647	**1'099'200**	6%	-2'116'447
Investissements Nets	**17'964'417**	2'386'910	3'215'647	**1'099'200**	6%	-2'116'447
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**17'964'417**	2'386'910	3'215'647	**1'099'200**	6%	-2'116'447
Investissements Nets	**17'964'417**	2'386'910	3'215'647	**1'099'200**	6%	-2'116'447
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**13'247'837**	1'738'050	2'827'046	**660'000**	5%	-2'167'046
Investissements Nets	**13'247'837**	1'738'050	2'827'046	**660'000**	5%	-2'167'046
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**2'014'080**	91'321		**163'200**	8%	163'200
Investissements Nets	**2'014'080**	91'321		**163'200**	8%	163'200
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	**2'702'500**	557'539	388'601	**276'000**	10%	-112'601
Investissements Nets	**2'702'500**	557'539	388'601	**276'000**	10%	-112'601
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**9'947'837**	1'738'050	2'827'046			-2'827'046
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'300'000**			**660'000**	20%	660'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**1'198'080**	91'321				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**816'000**			**163'200**	20%	163'200
CR: 07 Economie et emploi						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES						
CR 0750 Présidence - DEE						
5 Dépenses d'investissement	**497'500**	215'711	88'601			-88'601
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE						
CR 0750 Présidence - DEE						
5 Dépenses d'investissement	**825'000**	341'828	300'000			-300'000
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE						
CR 0750 Présidence - DEE						
5 Dépenses d'investissement	**1'380'000**			**276'000**	20%	276'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
M - MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement	**4'330'255'338**	1'696'463'465	193'992'819	**173'105'061**	4%	-20'887'758
6 Recettes d'investissement	**315'219'000**	121'290'751	14'794'000	**18'450'000**	6%	3'656'000
Investissements Nets	**4'015'036'338**	1'575'172'714	179'198'819	**154'655'061**	4%	-24'543'758
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	**3'386'436'322**	820'979'588	154'825'495	**132'548'375**	4%	-22'277'120
6 Recettes d'investissement	**292'499'000**	112'201'621	12'594'000	**16'200'000**	6%	3'606'000
Investissements Nets	**3'093'937'322**	708'777'967	142'231'495	**116'348'375**	4%	-25'883'120
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	**415'446'016**	147'310'041	36'167'324	**40'556'686**	10%	4'389'362
6 Recettes d'investissement	**22'720'000**	9'089'130	2'200'000	**2'250'000**	10%	50'000
Investissements Nets	**392'726'016**	138'220'911	33'967'324	**38'306'686**	10%	4'339'362
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	**528'373'000**	728'173'836	3'000'000			-3'000'000
Investissements Nets	**528'373'000**	728'173'836	3'000'000			-3'000'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	**7'787'711**	2'672'417	1'021'431	**760'000**	10%	-261'431
Investissements Nets	**7'787'711**	2'672'417	1'021'431	**760'000**	10%	-261'431
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**519'731'305**	106'853'935	12'548'189	**24'394'986**	5%	11'846'797
6 Recettes d'investissement	**28'737'000**	30'057'922	1'000'000	**220'000**	1%	-780'000
Investissements Nets	**490'994'305**	76'796'013	11'548'189	**24'174'986**	5%	12'626'797
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	**3'802'736'322**	1'586'937'113	180'423'199	**147'950'075**	4%	-32'473'124
6 Recettes d'investissement	**286'482'000**	91'232'829	13'794'000	**18'230'000**	6%	4'436'000
Investissements Nets	**3'516'254'322**	1'495'704'284	166'629'199	**129'720'075**	4%	-36'909'124
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		224'065				
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		2'800		**1'000'000**		1'000'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**35'616'140**	1'184'323		**1'074'700**	3%	1'074'700
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**68'438'860**	70'278'423	3'300'000	**1'900'000**	3%	-1'400'000
6 Recettes d'investissement	**16'087'000**	27'462'272	650'000			-650'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**14'000'000**	16'409'048	600'000	**1'000'000**	7%	400'000
6 Recettes d'investissement	**2'090'000**	979'000	350'000	**220'000**	11%	-130'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**2'000'000**	1'738'645	1'000'000			-1'000'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**103'960'000**	232'593		**990'000**	1%	990'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**24'820'000**	4'923'830	4'555'000	**6'140'000**	25%	1'585'000
6 Recettes d'investissement	**5'250'000**					
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**12'370'000**	6'363'698	880'000	**600'000**	5%	-280'000
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**39'720'000**		25'000	**7'750'000**	20%	7'725'000
6 Recettes d'investissement	**4'370'000**					

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**11'010'000**	889'885	500'000	**200'000**	2%	-300'000
6 Recettes d'investissement	**560'000**					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**12'070'000**	1'275'562	900'000	**1'150'000**	10%	250'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**75'570'000**			**1'630'000**	2%	1'630'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	**4'510'000**	70'094	350'000			-350'000
6 Recettes d'investissement	**380'000**					
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	**8'950'000**		250'000	**200'000**	2%	-50'000
1921090 Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**100'000'000**			**100'000**	0%	100'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50)						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**77'145'000**	33'278'776	1'020'000	**600'000**	1%	-420'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50)						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**826'655'000**	198'148'329	47'230'000	**33'700'000**	4%	-13'530'000
6 Recettes d'investissement	**166'780'000**	53'066'926	8'410'000	**5'970'000**	4%	-2'440'00
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**32'605'000**	14'041'076	4'580'000	**1'000'000**	3%	- 3'580'000
6 Recettes d'investissement						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**16'090'000**	10'036'211	1'400'000			-1'400'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**2'990'000**	302'710	640'000			
6 Recettes d'investissement	**140'000**	104'000				-640'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**199'585'000**	227'636'814	9'140'000	**1'050'000**	1%	
6 Recettes d'investissement	**32'703'000**	8'431'889	500'000	**600'000**	2%	-8'090'000
1008644 Mesures OPB						100'000
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**85'000'000**	77'982'771	2'200'000	**1'100'000**	1%	
6 Recettes d'investissement	**21'500'000**	18'180'884	500'000	**560'000**	3%	-1'100'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						60'000
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**4'184'198**	3'810'941				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**4'346'540**	367'683				
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**16'299'000**	7'024'761	1'960'000	**1'000'000**	6%	-960'000
6 Recettes d'investissement	**3'499'000**	1'267'000	500'000			-500'000
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H 1 80						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**165'000**	53'090				
1011791 Mobilités douces (amélioration des déplacements piétons et vélos) - H 1 80						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**7'835'000**	3'518'802	2'000'000	**2'020'000**	26%	20'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**23'540'000**	3'821'250				
6 Recettes d'investissement	**2'470'000**					

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**105'920'000**	15'747'782	3'600'000	**3'300'000**	3%	-300'000
6 Recettes d'investissement	**13'970'000**	1'093'000	1'150'000	**6'850'000**	49%	5'700'000
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**50'000'000**	44'985'745	1'216'516	**3'573'675**	7%	2'357'159
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**20'280'000**			**500'000**	2%	500'000
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**405'000'000**	1'366'012	4'630'000	**1'500'000**	0%	-3'130'000
1012164 Études d'avant-projet pour la Traversée du Lac						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**6'300'000**	2'381'653	500'000	**500'000**	8%	
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**97'077'584**	1'640'192	1'520'000	**1'000'000**	1%	-520'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**26'930'000**	651'006	350'000	**700'000**	3%	350'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**155'331'000**	5'239'191	7'805'000	**2'425'000**	2%	-5'380'000
6 Recettes d'investissement	**8'250'000**		234'000	**1'000'000**	12%	766'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**53'000'000**	479'396	1'000'000	**4'000'000**	8%	3'000'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**1'600'000**	1'034'823		**195'000**	12%	195'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**19'393'000**	187'617	1'723'979	**1'800'000**	9%	76'021
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**5'800'000**	709'674	1'000'000	**1'000'000**	17%	
1013059 Électrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**350'000'000**	62'121'882	40'000'000	**40'000'000**	11%	
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**13'850'000**	229'320	500'000	**500'000**	4%	
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**6'300'000**					
1013176 Études pour la diamétrale ferroviaire régionale nord-sud						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**30'000'000**		2'000'000	**500'000**	2%	-1'500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**91'400'000**	199'363	4'700'000	**4'300'000**	5%	-400'000
6 Recettes d'investissement	**3'620'000**		300'000	**500'000**	14%	200'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**86'780'000**	364'237	1'250'000	**1'050'000**	1%	-200'000
6 Recettes d'investissement	**10'830'000**			**500'000**	5%	500'000
1013192 Études pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**25'000'000**	25'515	500'000	**500'000**	2%	
1921083 Poursuite déploiement infrastructure TOSA						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**18'000'000**			**500'000**	3%	500'000

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
1921085 Pont de Peney - Entretien/Renforcement						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**9'000'000**			**500'000**	6%	500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'987'711**	2'448'352	1'021'431			-1'021'431
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	**3'800'000**			**760'000**	20%	760'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**3'980'305**	3'485'034	188'189	**117'086**	3%	-71'103
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	**2'716'000**			**543'200**	20%	543'200
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI						
CR 0601 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**16'660'000**	13'385'180	3'457'704			-3'457'704
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**166'400'000**	127'991'475	31'500'000			-31'500'000
6 Recettes d'investissement	**11'000'000**	9'089'130	2'200'000			-2'200'000
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM						
CR 0601 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	**752'000**			**150'400**	20%	150'400
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**17'980'000**			**2'730'000**	15%	2'730'000
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**199'170'000**			**36'256'000**	18%	36'256'000
6 Recettes d'investissement	**11'720'000**			**2'250'000**	19%	2'250'000
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0603 Office cantonal des transports						
5 Dépenses d'investissement	**1'568'000**	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**47'835'000**	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA						
CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	**478'970'000**	664'051'179	3'000'000			-3'000'000

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée général (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le projet de budget 2025 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 16 millions (19 millions au budget 2024) et des recettes à hauteur de 6 millions (9 millions au budget 2024). Le niveau net de dépenses est stable par rapport au budget 2024.

En millions de francs

Politique Publique	Libellé	Dépenses	Recettes	Net
A	Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	0,0	1,0	-1,0
A	Prêt à la FIPOI pour UIT	3,1	0,0	3,1
C	Prêts aux étudiants	3,5	0,6	2,9
E	Prêts investissement et désendettement	1,0	0,8	0,2
E	Prêts énergie	0,5	0,3	0,2
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0,1	0,0	0,1
E	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	2,5	0,0	2,5
F	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	0,0	0,1	-0,1
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5,0	1,0	4,0
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0,0	0,3	-0,3
L	Prêts FAE	0,0	2,1	-2,1
	Total	**15,7**	**6,2**	**9,5**

L'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursables à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2025.

Prêts du patrimoine administratif par politique publique

A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction des affaires internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	89'600'000	89'270'347	0	0	0%	0
Recettes	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000	1%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2025
L'Etat de Genève a versé la dernière tranche de son prêt en 2024. Néanmoins, les retards pris sur le projet de rénovation des bâtiments de l'ONUG repoussent le début du remboursement lié à ce prêt à 2028.

Objectifs annuels 2024
Sur la base des prévisions établies par la FIPOI, les dernières tranches du prêt à hauteur de 1,3 million devraient bien être versées en 2023.
Selon la convention de prêt, la FIPOI remboursera un montant total de 0,97 million.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction des affaires internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	42'400'000	2'926'386	9'382'984	3'072'464	7%	-6'310'520
Recettes	42'400'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2025
Les travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT sont suspendus, une révision du projet étant en cours. La tranche a verser par l'Etat a été adaptée à la baisse et se monte à 3,1 millions en 2025.

Objectifs annuels 2024
Selon le degré d'avancement des travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT, il est prévu que l'Etat verse un montant de 9,4 millions en 2024.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	3'335'743	3'469'173		133'430
Recettes	0	0	580'763	603'994		23'231

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 10'266'935 francs.

Objectifs annuels 2025

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2024

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

E - Environnement et énergie

Prêts

4013222 - Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	50'000'000	0	0	2'500'000	5%	2'500'000
Recettes	50'000'000	0	0	30'000	0%	30'000

Résumé de la loi et but du crédit
Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 50 000 000 francs pour l'octroi de prêts

La loi 13222 prévoit des prêts relais. Elle autorise également l'octroi de cautionnements dans une limite de 50 millions en cumul des prêts. Elle ciblera les personnes pour lesquelles un prêt ou une garantie de l'Etat permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Objectifs annuels 2025
Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

Objectifs annuels 2024
Objet non prévu au budget 2024.

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	500'000	500'000		0
Recettes	0	0	337'985	304'400		-33'585

Résumé de la loi et but du crédit
Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts au 31/12/2023 : aux entités : 3'651'952 francs, aux personnes physiques : 250'612 francs (solde du fonds : 11 millions de francs).

Objectifs annuels 2025
Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.
Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2024
Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.
Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000		0
Recettes	0	0	800'000	800'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 3'019'838 francs

Objectifs annuels 2025

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.
Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.
Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

Objectifs annuels 2024

Verser les prêts et les crédits relais d'urgence aux exploitants conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.
Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	100'000	100'000		0
Recettes	0	0	20'000	20'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 26'812 francs.

Objectifs annuels 2025

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.
Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2024

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.
Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		0

Résumé de la loi et but du crédit
Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'100'000 francs.

Objectifs annuels 2025
Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2024
Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000		0
Recettes	0	0	3'539'500	1'000'000		-2'539'500

Résumé de la loi et but du crédit
Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 5'792'671 francs.

Objectifs annuels 2025
Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.
Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.
Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

Objectifs annuels 2024
Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.
Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.
Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés par le passé. Le budget de 3'539'500 francs correspond aux remboursements des prêts faits aux coopérateurs.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	279'664	279'664		0

Résumé de la loi et but du crédit
Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2ème et 3ème rang.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 6'520'320 francs.

Objectifs annuels 2025
Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2025.
Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2024
Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2024.
Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	Budget 2024	Budget 2025	% crédit total	Variation 2024 - 2025
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	2'500'000	2'100'000		-400'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Prêts en cours au 31/12/2023 : 11'760'525 francs.

Objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Objectifs annuels 2024

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	**132'000'000**	92'196'733	9'382'984	**3'072'464**	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	**132'000'000**	2'901'000	967'000	**967'000**	1%	
Investissements Nets		89'295'733	8'415'984	**2'105'464**		-6'310'520
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	**132'000'000**	92'196'733	9'382'984	**3'072'464**	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	**132'000'000**	2'901'000	967'000	**967'000**	1%	
Investissements Nets		89'295'733	8'415'984	**2'105'464**		-6'310'520
02 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	**132'000'000**	92'196'733	9'382'984	**3'072'464**	2%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	**132'000'000**	2'901'000	967'000	**967'000**	1%	
Investissements Nets		89'295'733	8'415'984	**2'105'464**		-6'310'520
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	**89'600'000**	89'270'347				
6 Recettes d'investissement	**89'600'000**	2'901'000	967'000	**967'000**	1%	
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	**42'400'000**	2'926'386	9'382'984	**3'072'464**	7%	-6'310'520
6 Recettes d'investissement	**42'400'000**					

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	**3'469'173**		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	**603'994**		23'231
Investissements Nets			2'754'980	**2'865'179**		110'199
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	**3'469'173**		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	**603'994**		23'231
Investissements Nets			2'754'980	**2'865'179**		110'199
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	**3'469'173**		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	**603'994**		23'231
Investissements Nets			2'754'980	**2'865'179**		110'199
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement			3'335'743	**3'469'173**		133'430
6 Recettes d'investissement			580'763	**603'994**		23'231

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	**50'000'000**		1'600'000	**4'100'000**	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	**50'000'000**		1'157'985	**1'154'400**	2%	-3'585
Investissements Nets			442'015	**2'945'600**		2'503'585
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	**50'000'000**		1'600'000	**4'100'000**	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	**50'000'000**		1'157'985	**1'154'400**	2%	-3'585
Investissements Nets			442'015	**2'945'600**		2'503'585
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	**50'000'000**		1'600'000	**4'100'000**	8%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	**50'000'000**		1'157'985	**1'154'400**	2%	-3'585
Investissements Nets			442'015	**2'945'600**		2'503'585
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4013222 Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	**50'000'000**			**2'500'000**	5%	2'500'000
6 Recettes d'investissement	**50'000'000**			**30'000**	0%	30'000
4800010 Prêts énergie						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000	**500'000**		0
6 Recettes d'investissement			337'985	**304'400**		-33'585
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	**1'000'000**		
6 Recettes d'investissement			800'000	**800'000**		
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000	**100'000**		
6 Recettes d'investissement			20'000	**20'000**		

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement			100'000	**100'000**		
Investissements Nets			-100'000	**-100'000**		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement			100'000	**100'000**		
Investissements Nets			-100'000	**-100'000**		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement			100'000	**100'000**		
Investissements Nets			-100'000	**-100'000**		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève						
CR 0311 Secrétariat général						
6 Recettes d'investissement			100'000	**100'000**		

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	**5'000'000**		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	**1'279'664**		-2'539'500
Investissements Nets			1'180'836	**3'720'336**		2'539'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	**5'000'000**		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	**1'279'664**		-2'539'500
Investissements Nets			1'180'836	**3'720'336**		2'539'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	**5'000'000**		
6 Recettes d'investissement			3'819'164	**1'279'664**		-2'539'500
Investissements Nets			1'180'836	**3'720'336**		2'539'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	**5'000'000**		
6 Recettes d'investissement			3'539'500	**1'000'000**		-2'539'500
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	**279'664**		

Libellé	*Crédit total*	*Cumul au 31/12/2023*	*Budget 2024*	*Projet de budget 2025*	*% crédit*	*Variation 2025-2024*
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement			2'500'000	**2'100'000**		-400'000
Investissements Nets			-2'500'000	**-2'100'000**		400'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement			2'500'000	**2'100'000**		-400'000
Investissements Nets			-2'500'000	**-2'100'000**		400'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
6 Recettes d'investissement			2'500'000	**2'100'000**		-400'000
Investissements Nets			-2'500'000	**-2'100'000**		400'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800018 Prêts FAE						
CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises						
6 Recettes d'investissement			2'500'000	**2'100'000**		-400'000

Annexes

1. Récapitulation des investissements par politique publique

Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	**Crédit total [1]**	**Cumul au 31/12/2023**	**B 2024**	**PB 2025**	**% Crédit total**	**Ecart 2025-2024**	
A - Autorités et gouvernance	136'375'288	58'822'593	18'844'919	15'060'189	11.0%	-3'784'730	-20.1%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'981'957'521	235'820'955	87'614'906	119'847'174	6.0%	32'232'268	36.8%
C - Cohésion sociale	146'568'537	34'839'086	14'959'473	16'349'527	11.2%	1'390'054	9.3%
D - Culture, sport et loisirs	76'161'378	22'205'290	16'448'730	16'934'450	22.2%	485'720	3.0%
E - Environnement et énergie	1'016'211'653	44'374'394	60'577'022	54'151'800	5.3%	-6'425'222	-10.6%
F - Formation	1'780'898'086	732'917'055	167'760'793	185'666'522	11.8%	17'905'729	10.7%
G - Aménagement et logement	120'690'414	246'251'903	47'884'646	47'420'800	39.3%	-463'846	-1.0%
H - Sécurité et population	335'350'791	138'061'673	23'893'074	41'750'254	12.4%	17'857'180	74.7%
I - Impôts et finances	65'280'000	16'463'035	3'361'698	8'080'000	12.4%	4'718'302	140.4%
J - Justice	139'865'226	28'526'091	15'352'531	16'555'458	11.8%	1'202'927	7.8%
K - Santé	655'055'746	206'647'742	76'932'481	59'686'390	9.1%	-17'246'091	-22.4%
L - Economie et emploi	17'964'417	2'386'910	3'215'647	1'099'200	6.1%	-2'116'447	-65.8%
M - Mobilité	4'330'255'338	1'696'463'465	193'992'819	173'105'061	4.0%	-20'887'758	-10.8%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	**10'802'634'395**	**3'463'780'192**	**730'838'739**	**755'706'825**	**7.0%**	**24'868'086**	**3.4%**
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750	21.8%	1'829'742	42.2%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	14'044'593	2'500'000	5'455'407	14.4%	2'955'407	118.2%
D - Culture, sport et loisirs	0	1'184	0	0	0.0%	0	0.0%
E - Environnement et énergie	4'469'340	3'305'225	300'000	300'000	6.7%	0	0.0%
F - Formation	103'551'655	66'678'638	1'455'543	2'952'991	2.9%	1'497'448	102.9%
G - Aménagement et logement	8'661'553	17'173'177	275'000	280'000	3.2%	5'000	1.8%
H - Sécurité et population	27'617'000	6'880'355	11'500'000	5'959'639	21.6%	-5'540'361	-48.2%
J - Justice	0	145	0	0	0.0%	0	0.0%
M - Mobilité	315'219'000	121'290'751	14'794'000	18'450'000	5.9%	3'656'000	24.7%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	**525'818'548**	**247'668'310**	**35'156'551**	**39'559'787**	**7.5%**	**4'403'236**	**12.5%**
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	**10'276'815'847**	**3'216'111'882**	**695'682'188**	**716'147'038**	**7.0%**	**20'464'850**	**2.9%**

[1] Le crédit total et le cumul au 31.12.2023 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section «Récapitulations chiffrées » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	**Crédit total [2]**	**Cumul au 31/12/2023**	**B 2024**	**PB 2025**	**% Crédit total**	**Ecart 2025-2024**	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	92'196'733	9'382'984	3'072'464	2.3%	-6'310'520	-67.3%
C - Cohésion sociale	0	0	3'335'743	3'469'173	0.0%	133'430	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	1'600'000	4'100'000	8.2%	2'500'000	156.3%
G - Aménagement et logement	0	0	5'000'000	5'000'000	0.0%	0	0.0%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	**182'000'000**	**92'196'733**	**19'318'727**	**15'641'637**		**-3'677'090**	**-19.0%**
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	2'901'000	967'000	967'000	0.7%	0	0.0%
C - Cohésion sociale	0	0	580'763	603'994	0.0%	23'231	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	1'157'985	1'154'400	2.3%	-3'585	-0.3%
F - Formation	0	0	100'000	100'000	0.0%	0	0.0%
G - Aménagement et logement	0	0	3'819'164	1'279'664	0.0%	-2'539'500	-66.5%
L - Economie et emploi	0	0	2'500'000	2'100'000	0.0%	-400'000	-16.0%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	**182'000'000**	**2'901'000**	**9'124'912**	**6'205'058**		**-2'919'854**	**-32.0%**
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	**0**	**89'295'733**	**10'193'815**	**9'436'579**		**-757'236**	**-7.4%**

[2] Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section «Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 50 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Aucun paiement ou remboursement n'est actuellement prévu pour 2024 et 2025.

2. Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
Crédit d'ouvrage								
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	231'427'105	48'250'000	34'300'000
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	53'066'926	8'410'000	5'970'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	88'202'744	5'980'000	2'000'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	315'811'318	13'680'000	5'024'700
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	37'020'811	1'500'000	820'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	77'982'771	2'200'000	1'100'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	18'180'884	500'000	560'000
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	194'637'295	3'500'000	3'753'200
9995	UNI - CMU 5ème étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	38'630'905	0	0
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	664'051'179	3'000'000	0
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	192'215'309	35'000'000	35'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	12'971'413	0	0
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	131'790'367	8'000'000	8'108'998
10822	UNI - CMU - 6ème étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	23'694'000	0	0
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601	32'340'733	1'000'000	0
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313	3'319'224	0	0
		Voté	*G*	*Dépenses*	30'508'863	26'423'464	0	0
		Voté	*G*	*Recettes*	5'888'313	3'319'224	0	0
		Voté	*M*	*Dépenses*	10'530'738	5'917'269	1'000'000	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	7'024'761	1'960'000	1'000'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	1'267'000	500'000	0
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	1'068'865	600'000	700'000
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	3'571'892	2'000'000	2'020'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	31'089'153	9'035'000	11'030'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	2'666'000	1'150'000	6'850'000
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	45'209'810	1'216'516	3'573'675
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	1'366'012	4'630'000	2'000'000
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	14'999'998	2'500'000	2'500'000
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	9'827'600	6'000'000	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	14'044'593	2'500'000	1'455'407
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	689'883	200'000	0
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	8'017'635	1'269'663	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	41'693'069	105'686	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	3'198'299	6'350'000	3'501'701
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	24'153'312	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	2'342'062	4'650'000	1'957'938
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	12'820'621	2'617'740	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	4'103'262	0	170'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	38'658'330	13'009'596	12'209'596
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	4'073'000	955'543	970'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	2'381'653	500'000	500'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	2'197'188	5'509'000	1'500'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717
12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	2'850'336	800'000	600'000
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	9'255'904	1'079'546	0
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	1'640'192	1'520'000	1'000'000
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	5'141'633	1'956'796	0
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	7'511'485	3'500'000	3'043'748
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	151'098	0	482'991
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	8'055'644	9'580'000	12'225'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	234'000	1'000'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	479'396	1'000'000	4'000'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	10'052'163	1'230'000	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	42'238'540	12'370'000	6'250'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	18'294'242	4'332'008	6'161'750
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	1'475'873	1'848'850	904'127
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	2'900'000	1'000'000	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	Voté	K	Dépenses	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	39'089'922	19'862'500	6'995'708
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	1'222'440	1'723'979	1'995'000
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	4'431'109	3'800'000	2'900'000
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	709'674	1'000'000	1'000'000
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	3'590'552	3'412'000	2'000'000
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	500'000	1'500'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	3'989'633	940'000	0
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	4'500'000	1'000'000
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève	Voté	F	Dépenses	5'470'000	1'062'569	1'130'000	1'400'000
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	1'102'803	690'000	3'000'000
12980	HUG - Maternité 4ème étape	Voté	K	Dépenses	52'000'000	1'869'260	1'000'000	5'000'000
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	1'955'567	2'000'000	16'510'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	1'256'188	3'500'000	1'000'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	1'465'411	3'800'000	3'500'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	930'575	1'750'000	2'500'000
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	62'121'882	40'000'000	40'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	229'320	500'000	500'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	325'862	310'000	800'000
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	5'721'090	261'724	2'500'000	2'000'000
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	516'664	878'000	1'418'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	8'668'764	6'879'000	20'997'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	0	1'500'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	572'060	300'000	400'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	969'653	400'000	900'000
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	3'326'807	18'000'000	16'000'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000	351'618	18'286'023	18'283'719
13176	Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000	0	2'000'000	500'000
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	1'000'000	5'500'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	633'694	6'550'000	7'180'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	300'000	1'000'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	25'515	500'000	500'000
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	1'078'307	3'500'000	5'289'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	0	4'000'000
13222	Subventions pour l'assainissement énergétique	Voté	E	Dépenses	500'000'000	0	20'000'000	15'000'000
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	530'572	1'500'000	2'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	16'447	3'500'000	4'120'000
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	0	1'000'000	1'000'000
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	0	1'078'000	2'179'000
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	Voté	K	Dépenses	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Déposé	F	Recettes	10'275'032	0	0	0
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Déposé	F	Dépenses	189'950'000	0	0	14'800'000
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	Déposé	E	Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	Déposé	A	Dépenses	3'130'000	0	0	1'640'000
13517	Musée de la BD - subvention	Déposé	D	Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	1'000'000
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	Non déposé	B	Dépenses	12'000'000	0	0	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	Non déposé	H	Dépenses	1'340'000	0	0	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2ème partie	Non déposé	C	Dépenses	25'000'000	0	0	130'000
1921077	WEP : pérennisation du réseau Polycom	Non déposé	H	Dépenses	1'182'000	0	1'200'000	1'182'000
1921080	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	Non déposé	C	Dépenses	1'390'000	0	0	256'000
1921081	Grand Théâtre de Genève - subvention	Non déposé	D	Dépenses	8'000'000	0	0	1'000'000
1921082	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	Non déposé	F	Dépenses	42'300'000	0	0	600'000
1921083	Poursuite déploiement infrastructures TOSA	Non déposé	M	Dépenses	18'000'000	0	0	500'000
1921084	Cadastre PFAS	Non déposé	E	Dépenses	4'145'000	0	0	645'000
1921085	Pont de Peney - Entretien/Renforcement	Non déposé	M	Dépenses	9'000'000	0	0	500'000
1921086	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	Non déposé	E	Dépenses	14'400'000	0	0	2'760'000
1921088	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	Non déposé	I	Dépenses	24'600'000	0	0	4'640'000
1921089	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025	Non déposé	I	Dépenses	8'965'000	0	0	1'760'000
1921090	Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières	Non déposé	M	Dépenses	100'000'000	0	0	100'000
Total crédit d'ouvrage				**Dépenses**	**7'900'360'085**	**2'485'311'418**	**449'653'192**	**449'725'009**
				Recettes	**490'325'308**	**234'107'512**	**31'381'551**	**36'229'787**
				Net	**7'410'034'777**	**2'251'203'906**	**418'271'641**	**413'495'222**

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
Crédit de renouvellement 2020-2024								
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	302'655	150'000	0
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	1'578'123	463'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DF	*Voté*	*A*	*Dépenses*	50'000	73'650	13'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DF	*Voté*	*B*	*Dépenses*	450'000	630'598	50'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DF	*Voté*	*I*	*Dépenses*	1'600'000	873'875	400'000	0
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	29'342'572	13'164'066	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DIP	*Voté*	*B*	*Dépenses*	43'800	40'237	14'743	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DIP	*Voté*	*F*	*Dépenses*	41'685'200	29'302'335	13'149'323	0
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	26'639'218	8'333'601	0
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	771'000	500'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DSES	*Voté*	*B*	*Dépenses*	233'000	43'080	53'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DSES	*Voté*	*H*	*Dépenses*	42'765'000	24'467'058	7'747'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DSES	*Voté*	*H*	*Recettes*	2'500'000	771'000	500'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DSES	*Voté*	*K*	*Dépenses*	2'500'000	1'913'369	445'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DSES	*Voté*	*L*	*Dépenses*	497'500	215'711	88'601	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	38'416'951	11'447'600	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	3'000'710	575'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DT	*Voté*	*B*	*Dépenses*	365'000	299'103	77'600	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DT	*Voté*	*E*	*Dépenses*	45'557'360	34'323'016	9'500'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DT	*Voté*	*E*	*Recettes*	1'500'000	2'118'170	300'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DT	*Voté*	*G*	*Dépenses*	6'218'640	3'794'832	1'870'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DT	*Voté*	*G*	*Recettes*	1'373'240	882'540	275'000	0
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	15'676'692	3'588'010	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DI	*Voté*	*B*	*Dépenses*	3'600'000	2'291'512	130'306	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DI	*Voté*	*M*	*Dépenses*	16'660'000	13'385'180	3'457'704	0
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	376'766	320'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DDE	*Voté*	*L*	*Dépenses*	825'000	341'828	300'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DDE	*Voté*	*B*	*Dépenses*	75'000	34'938	20'000	0
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	12'731'553	4'634'898	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DCS	*Voté*	*B*	*Dépenses*	160'000	62'817	70'208	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DCS	*Voté*	*C*	*Dépenses*	11'442'400	7'648'076	3'165'421	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - DCS	*Voté*	*D*	*Dépenses*	6'442'205	5'020'660	1'399'269	0
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	693'105	300'000	0
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	54'606	84'954	0
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	127'991'475	31'500'000	0
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	9'089'130	2'200'000	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	174'104'794	56'700'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*A*	*Dépenses*	10'848'288	6'363'305	2'982'864	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*B*	*Dépenses*	190'102'311	136'216'587	41'000'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*C*	*Dépenses*	3'805'477	248'990	1'195'315	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*D*	*Dépenses*	535'983	518'621	159'832	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*E*	*Dépenses*	1'908'098	2'245'799	464'919	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*F*	*Dépenses*	11'952'412	7'953'750	3'354'444	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*G*	*Dépenses*	5'048'956	4'886'862	1'302'646	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*H*	*Dépenses*	6'581'866	8'368'878	1'373'103	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*I*	*Dépenses*	0	1'221'502	481'698	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*K*	*Dépenses*	1'833'061	1'894'098	536'702	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*L*	*Dépenses*	9'947'837	1'738'050	2'827'046	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	*Voté*	*M*	*Dépenses*	3'987'711	2'448'352	1'021'431	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	304'761'225	75'170'893	10'238'775
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	699'958	500'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*A*	*Dépenses*	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*B*	*Dépenses*	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*C*	*Dépenses*	2'611'210	860'844	1'585'533	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*D*	*Dépenses*	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*D*	*Recettes*	0	1'184	0	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*E*	*Dépenses*	551'235	181'536	3'103	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*F*	*Dépenses*	222'102'184	187'610'055	38'584'319	6'302'892
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*F*	*Recettes*	2'000'000	129'635	500'000	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*G*	*Dépenses*	980'865	38'417	0	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*H*	*Dépenses*	24'944'925	32'278'620	10'067'285	1'084'454
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*H*	*Recettes*	0	568'994	0	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*J*	*Dépenses*	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*J*	*Recettes*	0	145	0	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*K*	*Dépenses*	824'685	3'449'270	338'759	115'884
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*L*	*Dépenses*	1'198'080	91'321	0	0
	Crédits de renouvellement 2020-2024 - OCBA	*Voté*	*M*	*Dépenses*	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	10'843'541	3'671'227	0
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	52'717'249	15'566'621	0
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	6'815'100	1'859'145	0
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	228'825'000	158'315'437	46'918'475	0
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	6'425'221	2'579'749	0
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	10'682'491	4'733'308	0
Crédit de renouvellement 2025-2029								
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Déposé	A	Dépenses	600'000	0	0	120'000
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Déposé	Multi PP	Dépenses	3'200'000	0	0	640'000
13420	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF*	*Déposé*	*A*	*Dépenses*	100'000	0	0	20'000
13420	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	600'000	0	0	120'000
13420	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF*	*Déposé*	*I*	*Dépenses*	2'500'000	0	0	500'000
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Déposé	Multi PP	Dépenses	58'038'000	0	0	13'326'000
13421	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	100'000	0	0	20'000
13421	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP*	*Déposé*	*F*	*Dépenses*	57'938'000	0	0	13'306'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Déposé	Multi PP	Dépenses	56'780'000	0	0	12'250'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Déposé	Multi PP	Recettes	2'500'000	0	0	500'000
13422	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	1'580'000	0	0	946'000
13422	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN*	*Déposé*	*H*	*Dépenses*	55'200'000	0	0	11'304'000
13422	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN*	*Déposé*	*H*	*Recettes*	2'500'000	0	0	500'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Déposé	Multi PP	Dépenses	57'900'000	0	0	12'005'400
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Déposé	Multi PP	Recettes	2'900'000	0	0	580'000
13423	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	821'000	0	0	164'200
13423	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT*	*Déposé*	*E*	*Dépenses*	50'929'000	0	0	10'654'800
13423	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT*	*Déposé*	*E*	*Recettes*	1'500'000	0	0	300'000
13423	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT*	*Déposé*	*G*	*Dépenses*	6'150'000	0	0	1'186'400
13423	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT*	*Déposé*	*G*	*Recettes*	1'400'000	0	0	280'000
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Déposé	Multi PP	Dépenses	3'317'000	0	0	676'400
13424	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	120'000	0	0	36'000
13424	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM*	*Déposé*	*K*	*Dépenses*	2'445'000	0	0	490'000
13424	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM*	*Déposé*	*M*	*Dépenses*	752'000	0	0	150'400
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Déposé	Multi PP	Dépenses	1'480'000	0	0	296'000
13425	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	100'000	0	0	20'000
13425	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE*	*Déposé*	*L*	*Dépenses*	1'380'000	0	0	276'000
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Déposé	Multi PP	Dépenses	27'592'205	0	0	5'518'441
13426	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	250'000	0	0	50'000
13426	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS*	*Déposé*	*C*	*Dépenses*	17'250'000	0	0	3'450'000
13426	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS*	*Déposé*	*D*	*Dépenses*	10'092'205	0	0	2'018'441
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Déposé	A	Dépenses	1'500'000	0	0	200'000
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Déposé	A	Dépenses	200'000	0	0	24'800
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Déposé	J	Dépenses	23'600'000	0	0	4'720'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Déposé	Multi PP	Dépenses	340'000'000	0	0	68'000'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*A*	*Dépenses*	11'600'000	0	0	2'320'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	279'200'000	0	0	55'840'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*C*	*Dépenses*	4'450'000	0	0	890'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*D*	*Dépenses*	450'000	0	0	90'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*E*	*Dépenses*	6'300'000	0	0	1'260'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*F*	*Dépenses*	8'400'000	0	0	1'680'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*G*	*Dépenses*	10'100'000	0	0	2'020'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*H*	*Dépenses*	9'500'000	0	0	1'900'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*I*	*Dépenses*	1'900'000	0	0	380'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*K*	*Dépenses*	1'000'000	0	0	200'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*L*	*Dépenses*	3'300'000	0	0	660'000
13430	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN*	*Déposé*	*M*	*Dépenses*	3'800'000	0	0	760'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Déposé	Multi PP	Dépenses	400'000'000	0	0	75'490'000
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*A*	*Dépenses*	11'648'000	0	0	1'829'600
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*B*	*Dépenses*	80'455'110	0	0	14'491'022
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*C*	*Dépenses*	5'612'000	0	0	1'122'400
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*D*	*Dépenses*	21'432'000	0	0	7'516'400
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*E*	*Dépenses*	660'000	0	0	132'000
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*F*	*Dépenses*	210'521'890	0	0	35'704'378
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*G*	*Dépenses*	1'272'000	0	0	1'014'400
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*H*	*Dépenses*	34'699'000	0	0	6'939'800
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*J*	*Dépenses*	29'916'000	0	0	5'983'200
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*K*	*Dépenses*	252'000	0	0	50'400
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*L*	*Dépenses*	816'000	0	0	163'200
13431	*Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA*	*Déposé*	*M*	*Dépenses*	2'716'000	0	0	543'200

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut au 15/08/2024	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Déposé	M	Dépenses	217'150'000	0	0	38'986'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Déposé	M	Recettes	11'720'000	0	0	2'250'000
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Déposé	F	Dépenses	23'000'000	0	0	4'600'000
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Déposé	F	Dépenses	79'950'000	0	0	15'990'000
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Déposé	K	Dépenses	221'600'000	0	0	32'400'000
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Déposé	K	Dépenses	16'000'000	0	0	5'500'000
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Déposé	C	Dépenses	11'000'000	0	0	2'200'000
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Déposé	C	Dépenses	14'000'000	0	0	2'800'000
Total crédit de renouvellement				**Dépenses**	**2'902'274'310**	**978'468'774**	**281'185'547**	**305'981'816**
				Recettes	**35'493'240**	**13'560'798**	**3'775'000**	**3'330'000**
				Net	**2'866'781'070**	**964'907'976**	**277'410'547**	**302'651'816**
Total investissements hors prêts et hors cessions				**Dépenses**	**10'802'634'395**	**3'463'780'192**	**730'838'739**	**755'706'825**
				Recettes	**525'818'548**	**247'668'310**	**35'156'551**	**39'559'787**
				Net	**10'276'815'847**	**3'216'111'882**	**695'682'188**	**716'147'038**

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
Prêts du patrimoine administratif								
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	0	3'539'500	1'000'000
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	89'270'347	0	0
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	2'901'000	967'000	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	2'926'386	9'382'984	3'072'464
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Dépenses	50'000'000	0	0	2'500'000
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Recettes	50'000'000	0	0	30'000
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	0	3'335'743	3'469'173
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	0	580'763	603'994
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	0	279'664	279'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses	0	0	500'000	500'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes	0	0	337'985	304'400
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	0	800'000	800'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	100'000	100'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	0	20'000	20'000
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	0	2'500'000	2'100'000
Prêts du patrimoine administratif				**Dépenses**	**182'000'000**	**92'196'733**	**19'318'727**	**15'641'637**
				Recettes	**182'000'000**	**2'901'000**	**9'124'912**	**6'205'058**
				Net	**0**	**89'295'733**	**10'193'815**	**9'436'579**

3. Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	PB 2025	Ecart PB 2025 / B 2024	
50	**Biens d'investissements**	**323'097'533**	**465'144'544**	**451'710'402**	**-13'434'142**	**-2.9%**
500	Terrains	8'128'342	10'800'000	9'713'717	-1'086'283	-10.1%
501	Routes et voies de communication	97'865'813	126'613'979	100'980'000	-25'633'979	-20.2%
502	Aménagement des cours d'eau	12'119'575	29'117'812	19'765'000	-9'352'812	-32.1%
503	Autres travaux de génie civil	14'741	1'400'000	-	-1'400'000	-100.0%
504	Bâtiments	152'958'106	210'268'184	237'247'349	26'979'165	12.8%
506	Biens meubles	51'408'796	85'951'249	80'060'295	-5'890'954	-6.9%
509	Autres biens d'investissements	602'160	993'320	3'944'041	2'950'721	297.1%
52	**Immobilisations incorporelles**	**57'587'193**	**37'047'699**	**81'263'219**	**44'215'520**	**119.3%**
520	Logiciels, applications et licences	56'677'515	35'980'699	78'990'419	43'009'720	119.5%
529	Autres immobilisation incorporelles	909'679	1'067'000	2'272'800	1'205'800	113.0%
54	**Prêts ferroviaires**	**927'885**	**3'000'000**	**-**	**-3'000'000**	**-100.0%**
540	Confédération et entreprises fédérales	916'465	3'000'000	-	-3'000'000	-100.0%
545	Entreprises privées	11'420	-	-	-	
55	**Participations et capitaux sociaux**	**17'049'896**	**17'000'000**	**17'000'000**	**-**	**0.0%**
554	Entreprises publiques	17'049'896	17'000'000	17'000'000	-	0.0%
56	**Subventions d'investissements accordées**	**137'761'439**	**208'646'496**	**205'733'204**	**-2'913'292**	**-1.4%**
560	Confédération et entreprises fédérales	5'016'330	10'917'000	3'432'881	-7'484'119	-68.6%
562	Communes et groupes intercommunaux	6'345'463	24'500'000	40'376'983	15'876'983	64.8%
564	Entreprises publiques	120'802'751	147'395'496	139'168'340	-8'227'156	-5.6%
565	Entreprises privées	516'934	16'974'000	13'365'000	-3'609'000	-21.3%
566	Organisations privées à but non lucratif	4'912'447	2'760'000	5'015'000	2'255'000	81.7%
567	Personnes physiques	167'514	6'100'000	4'275'000	-1'825'000	-29.9%
568	Subventions d'investissement à l'étranger	-	-	100'000	-	
	Totaux généraux	**536'423'946**	**730'838'739**	**755'706'825**	**24'868'086**	**3.4%**

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	PB 2025	Ecart PB 2025 / B 2024	
60	**Cession de biens d'investissements**	**676'544**	**-**	**-**	**-**	
600	Terrains	564'890	-	-	-	
604	Bâtiments	96'402	-	-	-	
606	Biens meubles	15'253	-	-	-	
63	**Subventions acquises**	**25'870'294**	**35'156'551**	**39'559'787**	**4'403'236**	**12.5%**
630	Confédération et entreprises fédérales	11'616'873	17'924'543	22'000'000	4'075'457	22.7%
631	Cantons et concordats	4'751'131	2'500'000	5'455'407	2'955'407	118.2%
632	Communes et groupes intercommunaus	366'837	-	482'991	482'991	
634	Entreprises publiques	138'348	-	1'528'699	1'528'699	
635	Entreprises privées	8'772'369	14'732'008	10'092'690	-4'639'318	-31.5%
366	OSBL	224'735	-	-	-	
	Totaux généraux	**26'546'838**	**35'156'551**	**39'559'787**	**4'403'236**	**12.5%**

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	PB 2025	Ecart PB 2025 / B 2024	
54	**Prêts ordinaires**	**6'011'882**	**19'318'727**	**15'641'637**	**-3'677'090**	**-19.0%**
545	Entreprises privées	407'241	1'500'000	1'500'000	-	0.0%
546	Organisations privées à but non lucratif	2'191'363	14'282'984	7'972'464	-6'310'520	-44.2%
547	Personnes physiques	3'413'278	3'535'743	6'169'173	2'633'430	74.5%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C2023	B 2024	PB 2025	Ecart PB 2025 / B 2024	
64	**Remboursement de prêts du patrimoine administratif**	**10'895'603**	**9'124'912**	**6'205'058**	**-2'919'854**	**-32.0%**
645	Entreprises privées	7'078'903	3'757'985	3'314'400	-443'585	-11.8%
646	Organisation privées à but non lucratif	3'031'614	4'686'164	2'096'664	-2'589'500	-55.3%
647	Personnes physiques	785'085	680'763	793'994	113'231	16.6%

4. Projets inscrits au projet de budget 2025 sans base légale votée

Annexe 4 - Projets inscrits au budget 2025 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2025
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Multi	Dépenses	600'000	120'000
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Multi	Dépenses	3'200'000	640'000
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Multi	Dépenses	58'038'000	13'326'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Multi	Recettes	2'500'000	500'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Multi	Dépenses	56'780'000	12'250'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Multi	Dépenses	57'900'000	12'005'400
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Multi	Recettes	2'900'000	580'000
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Multi	Dépenses	3'317'000	676'400
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Multi	Dépenses	1'480'000	296'000
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Multi	Dépenses	27'592'205	5'518'441
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Multi	Dépenses	1'500'000	200'000
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Multi	Dépenses	200'000	24'800
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Multi	Dépenses	23'600'000	4'720'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Multi	Dépenses	340'000'000	68'000'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Multi	Dépenses	400'000'000	75'490'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Multi	Recettes	11'720'000	2'250'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Multi	Dépenses	217'150'000	38'986'000
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Multi	Dépenses	23'000'000	4'600'000
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Multi	Dépenses	79'950'000	15'990'000
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Multi	Dépenses	221'600'000	32'400'000
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Multi	Dépenses	16'000'000	5'500'000
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Multi	Dépenses	11'000'000	2'200'000
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Multi	Dépenses	14'000'000	2'800'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	Recettes	10'275'032	0
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	Dépenses	189'950'000	14'800'000
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	E	Dépenses	204'000'000	1'000'000
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	Dépenses	3'130'000	1'640'000
13517	Musée de la BD - subvention	D	Dépenses	5'000'000	1'000'000

Total des dépenses	**1'958'987'205**	**314'183'041**
Total des recettes	**27'395'032**	**3'330'000**
Investissements nets	**1'931'592'173**	**310'853'041**

2. Projets de loi non déposés (statut au 15/08/2024)

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2025
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	B	Dépenses	12'000'000	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	Dépenses	1'340'000	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2ème partie	C	Dépenses	25'000'000	130'000
1921077	WEP : pérennisation du réseau Polycom	H	Dépenses	1'182'000	1'182'000
1921080	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	C	Dépenses	1'390'000	256'000
1921081	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	Dépenses	8'000'000	1'000'000
1921082	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand Saconnex - études, constructions et équipements	F	Dépenses	42'300'000	600'000
1921083	Poursuite déploiement infrastructures TOSA	M	Dépenses	18'000'000	500'000
1921084	Cadastre PFAS	E	Dépenses	4'145'000	645'000
1921085	Pont de Peney - Entretien/Renforcement	M	Dépenses	9'000'000	500'000
1921086	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	E	Dépenses	14'400'000	2'760'000
1921088	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	Dépenses	24'600'000	4'640'000
1921089	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025	I	Dépenses	8'965'000	1'760'000
1921090	Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières	M	Dépenses	100'000'000	100'000

Total des dépenses	**270'322'000**	**14'833'000**
Total des recettes	**0**	**0**
Investissements nets	**270'322'000**	**14'833'000**

5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN

Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	UNI - CMU 5ème étape	F	196'487'000	180'854'908	3'500'000	3'432'093
10822	UNI - CMU - 6ème étape	F	133'604'000	120'776'353	8'000'000	7'828'998
11975	Efficience énergétique	B	35'000'000	29'790'894	3'900'000	209'106
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	6'566'244	1'269'663	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'032'060	41'426'693	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	23'037'821	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	38'336'818	13'000'000	12'000'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	11'938'381	1'000'000	3'963'717
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	7'479'252	3'500'000	3'043'748
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	13'629'261	16'758'297	15'000'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	42'238'540	12'000'000	5'800'000
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	2'900'000	1'000'000	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	K	20'000'000	9'424'895	6'745'000	3'830'106
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	61'818'000	37'373'593	18'151'805	6'531'303
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	71'529	390'000	400'000
12980	HUG - Maternité 4ème étape	K	45'985'195	1'869'260	1'000'000	5'000'000
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	701'003	2'800'000	3'000'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	1'942'652	2'000'000	16'500'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	11'700'000	822'675	3'500'000	4'777'326
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	1'019'653	2'800'000	2'165'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	8'668'764	6'500'000	20'867'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000	351'618	18'000'000	17'650'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	292'953	1'500'000	2'000'000
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	34'148	299'863	625'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	370'068	15'000'000	20'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	16'447	474'000	520'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	38'717	1'000'000	1'491'283
13406	HUG - Hôpital des Enfants (HDE) - étude	K	16'200'000	0	1'500'000	3'000'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	184'127'496	0	0	14'800'000
1921081	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	8'000'000	0	0	1'000'000
1921082	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	40'704'200	0	0	600'000
	Total crédit d'ouvrage		**2'540'595'422**	**581'973'140**	**145'588'628**	**176'034'680**

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	4'803'272	1'544'101	155'789
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	39'354'229	5'350'752	1'367'129
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	860'844	1'585'533	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	15'843'334	10'389'629	532'283
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	181'536	3'103	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	187'610'055	38'584'319	6'302'892
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	38'417	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	32'278'620	10'067'285	1'084'454
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	16'765'293	7'119'223	563'258
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'449'270	338'759	115'884
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	91'321	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	3'485'034	188'189	117'086
Total 2012460			**400'000'000**	**304'761'225**	**75'170'893**	**10'238'775**
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	A	11'648'000	0	0	1'829'600
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	B	80'455'110	0	0	14'491'022
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	C	5'612'000	0	0	1'122'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	D	21'432'000	0	0	7'516'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	E	660'000	0	0	132'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	F	210'521'890	0	0	35'704'378
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	G	1'272'000	0	0	1'014'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	H	34'699'000	0	0	6'939'800
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	J	29'916'000	0	0	5'983'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	K	252'000	0	0	50'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	L	816'000	0	0	163'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	M	2'716'000	0	0	543'200
Total 2013431			**400'000'000**	**0**	**0**	**75'490'000**
Total crédit de renouvellement			**800'000'000**	**304'761'225**	**75'170'893**	**85'728'775**
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			**3'340'595'422**	**886'734'365**	**220'759'521**	**261'763'455**

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	224'065	0	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	2'039'386	2'000'000	2'500'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	82'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	4'081'933	0	170'000
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	16'816	9'596	9'596
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	9'255'904	1'079'546	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	3'281'219	700'000	1'000'000
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	10'052'163	1'230'000	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	0	170'000	30'000
12743	Collège Rousseau (rénovation) - Construction et équipements	F	725'000	441'914	210'695	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	I	5'555'000	3'989'633	940'000	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	1'031'274	300'000	2'600'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	12'915	0	10'000
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	826'989	1'000'000	500'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	445'758	1'000'000	1'335'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	929'629	1'000'000	1'900'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	1'012'241	700'000	1'500'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	325'862	310'000	800'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	0	246'000	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	572'060	300'000	400'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	969'653	400'000	900'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	159'237	1'000'000	1'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	130'620	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	119'565	738'378	1'260'000
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	72'254	1'000'000	1'500'000
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	0	1'000'000	1'000'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	0	2'412'000	1'500'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	437'641	0	0	0
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	3'130'000	0	0	1'640'000
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2025-2028	B	12'000'000	0	0	500'000
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	1'340'000	0	0	260'000
1921068	Refonte du SIC «action sociale» - 2ème partie	C	25'000'000	0	0	130'000
1921082	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	180'800	0	0	0
1921086	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	E	14'400'000	0	0	2'760'000
1921088	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	24'600'000	0	0	4'640'000
1921089	Evolution du SIC de l'office cantonal des poursuites dès 2025	I	8'965'000	0	0	1'760'000
	Total crédit d'ouvrage		**264'191'305**	**40'153'226**	**17'876'835**	**32'404'596**

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2023	B 2024	PB 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	6'363'305	2'982'864	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	136'216'587	41'000'000	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	248'990	1'195'315	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	518'621	159'832	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	2'245'799	464'919	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	7'953'750	3'354'444	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	4'886'862	1'302'646	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	8'368'878	1'373'103	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I	0	1'221'502	481'698	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	1'894'098	536'702	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	1'738'050	2'827'046	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	2'448'352	1'021'431	0
Total 2012459			**246'552'000**	**174'104'794**	**56'700'000**	**0**
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	A	11'600'000	0	0	2'320'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	B	279'200'000	0	0	55'840'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	C	4'450'000	0	0	890'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	D	450'000	0	0	90'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	E	6'300'000	0	0	1'260'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	F	8'400'000	0	0	1'680'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	G	10'100'000	0	0	2'020'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	H	9'500'000	0	0	1'900'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	I	1'900'000	0	0	380'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	K	1'000'000	0	0	200'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	L	3'300'000	0	0	660'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	M	3'800'000	0	0	760'000
Total 2013430			**340'000'000**	**0**	**0**	**68'000'000**
Total crédit de renouvellement			**586'552'000**	**174'104'794**	**56'700'000**	**68'000'000**
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			**850'743'305**	**214'258'020**	**74'576'835**	**100'404'596**
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			**4'191'338'727**	**1'100'992'385**	**295'336'356**	**362'168'051**

6. Synthèse des lois d'investissement à boucler

Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM_OCGC	Hors délai
3	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT_OCBA	Hors délai
4	9995	UNI - CMU 5ème étape	25.05.2007	DT_OCBA	Hors délai
5	10210	PO Tulette - Etude en vue construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex	10.10.2008	DT_OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6ème étape du Centre médical universitaire /CMU/	26.06.2008	DT_OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM_OCGC	Hors délai
8	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
9	10673	Relogement des forains et gens du voyage	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
11	10822	UNI - CMU - 6ème étape	23.06.2011	DT_OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT_OCBA	Hors délai
13	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
14	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
15	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT_OCBA	Hors délai
16	11264	Ecole de commerce de Frontenex	29.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
17	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
18	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
19	11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	03.11.2016	DT_OCBA	Hors délai
20	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
21	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT_OCBA	Dans les délais
22	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
23	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
24	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
25	11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	01.09.2016	DIP	Dans les délais
26	11945	Optimisation des prestations de l'OCPM	25.11.2016	DIN_OCSIN	Hors délai
27	11973	Rénovation du CO Budé	27.01.2017	DT_OCBA	Hors délai
28	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Dans les délais
29	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
30	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT_OCBA	Dans les délais
31	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN_OCSIN	Dans les délais
32	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
33	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT_OCBA	Dans les délais
34	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
35	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
36	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
37	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Dans les délais
38	13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	18.03.2022	DT_OCBA	Dans les délais
39	12386	SIC social 2019-2023	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais

7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF

Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux

(selon l'article 34 alinéa 3 LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				Montant net	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude car les effectifs ont augmenté nécessitant d'agrandir le bâtiment.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licenses supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				Montant net	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000